

« LE MODÈLE SOCIAL FRANÇAIS A-T-IL UN AVENIR ? »

Sommaire

Introduction

par Marie-Françoise Bechtel,

Présidente de la Fondation Res Publica..... 7

« Accroître la production pour conserver la générosité de la protection sociale »

par Patrick Artus,

Économiste, membre du Cercle des économistes, auteur, notamment, de *La France réinventée : pour un nouveau modèle social français et européen* (Odile Jacob, 2025)..... 11

« Élever le niveau éducatif de la nation »

par Joachim Le Floch-Imad,

Directeur de la Fondation Res Publica, auteur, notamment, de *Main basse sur l'Éducation nationale* (Le Cerf, 2025)..... 17

« Assurer les conditions de la soutenabilité démographique du modèle social »

par Tristan Claret-Trentelivres,

Haut fonctionnaire..... 25

« Sans industrie solide, pas de protection sociale efficace

par Baptiste Petitjean,

Membre du Conseil d'administration de la Fondation Res Publica, ancien secrétaire général adjoint du Haut-commissariat au Plan..... 33

Débat 43

Chers amis,
Messieurs les intervenants,

Nous allons ouvrir ce colloque fourni consacré à la question : le modèle social français a-t-il un avenir ?

Ce colloque avait été proposé dans le cadre de notre conseil scientifique par l'ancien directeur de la Fondation Res Publica, Baptiste Petitjean, que nous sommes particulièrement heureux de revoir ce soir. En lien avec son successeur, Joachim Le Floch-Imad, il a assumé la lourde charge de prévoir et d'organiser ce colloque. Je le remercie très vivement de la façon dont il a rempli cette mission. Il indiquera lui-même, avant son intervention, dans quelle perspective il a assumé l'important travail demandé par le sujet que nous abordons ce soir, puisque je lui ai demandé, en lien avec son successeur, de préparer l'ensemble des interventions. Il me semble en effet qu'il n'était pas mauvais, et c'est peut-être une piste d'avenir, de faire appel à de jeunes intervenants particulièrement concernés par le sujet, compte tenu bien sûr des compétences dont chacun peut faire preuve dans des domaines différents mais tous en relation avec les problèmes d'ensemble. S'ajoute un intervenant que je suis particulièrement heureuse d'accueillir, Tristan Claret-Trentelivres, ancien auditeur de l'Institut républicain du service public (IRSP), l'institut de formation de notre fondation, dont les nombreuses publications figurent sur le site, et auteur d'un excellent travail sur la question démographique (il n'est pas besoin de dire combien la démographie est en lien avec le modèle social). Je vous convie à lire sa note dont la version abrégée quoique dense figure sur le site¹. En cliquant vous pouvez obtenir l'ensemble de la note² qu'il a rédigée avec son collègue et ami Oscar Bockel, lui aussi ancien auditeur de l'IRSP. Nous sommes privés de sa présence ce soir parce qu'il représente en ce moment la France auprès de la chancellerie allemande sur l'ensemble des questions qui seraient ou pourraient être d'un intérêt commun.

¹ Pour un renouveau démographique : la stratégie du troisième enfant - Fondation Res Publica.

² Note-FRP-Pour-un-renouveau-demographique.-La-strategie-du-troisieme-enfant-1.pdf (version longue).

Je suis très heureuse de mettre ces trois jeunes en face à face avec un « sachant » dont nous avons toujours ici particulièrement apprécié la largeur d'analyse et la hauteur de vue, Patrick Artus. Il est déjà intervenu à la Fondation Res Publica mais cela faisait trop longtemps que nous n'avions pas eu le privilège de l'entendre. Je reviendrai bien sûr sur ses éminentes qualités et publications lorsque je lui passerai la parole, c'est-à-dire immédiatement après cette introduction dont l'entrée en matière sera d'ailleurs très générale.

Je n'ai pas besoin de rappeler que la question du modèle social français est sur la sellette depuis un certain nombre d'années. Les critiques qui étaient latentes ou patentées sont devenues aujourd'hui pressantes, comme en témoignent les débats politiques que tout le monde a à l'esprit dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) et du budget 2026. En marge de ces débats de nombreux « sachants » s'expriment en outre ici ou là et on peut être frappé dans le torrent récurrent des commentaires par ce que je nommerais une certaine platitude sur fond de répétition des éléments de base dont on craint de connaître la conclusion avant même les discours qui la portent... ceci quelles que soient les positions défendues d'un côté comme de l'autre.

Car, pour les résumer rapidement, les positions semblent se ramener à une alternative.

Pour les uns notre modèle social, fondé sur les lois de protection tant du travail que de la santé et, plus largement, du revenu de base, est un modèle périmé et la cause serait entendue. La question est alors de savoir quelles évolutions, voire révolutions, devraient être privilégiées pour en sortir. Je ne crois pas caricaturer ce disant des positions que nous entendons tous les jours dans les médias.

La cause n'est pas moins entendue pour les autres. L'idée d'une protection de tous contre les aléas incluant une protection des plus faibles contre une situation désavantagée qui au fond, résume ce modèle, doit être défendue contre vents et marées des contraintes s'imposant par l'extérieur qui seraient passagères et ne doivent en tout cas pas être acceptées.

Voilà, je crois, sans trop les caricaturer, les positions qui s'affrontent dans ce pays et dont la promotion jusqu'à la caricature parfois la plus parfaite est largement assurée par la classe politique, sans préjudice de larges pans des médias.

Un point d'accord entre ces deux positions opposées : le débat a pour fondement ce qu'on pourrait nommer l'exceptionnalité du modèle français. Sur ce point tout

le monde se retrouve, que ce soit pour le dénigrer ou le mettre en valeur. Pour les uns c'est le modèle à préserver, y compris dans sa singularité – à quel prix ? – pour les autres c'est au contraire la résilience d'une singularité qui devrait se fondre dans le paradigme nouveau et qui aurait même trop tardé à le faire.

Est-il possible d'avoir un point de vue raisonné sur ce sujet qui, l'actualité parlementaire l'a montré, est au centre d'une véritable préoccupation chez nos compatriotes ?

Si l'on sort du pur ressenti, sans doute pour évoquer cette solitude du modèle social français faut-il convoquer plusieurs causes qui sont d'ailleurs hétérogènes.

Il y a le facteur endogène de l'essoufflement du modèle qui est clairement apparu au moment du débat sur la réforme des retraites. Il est lié une cause profonde, la baisse démographique, et à une cause plus conjoncturelle, la relative rareté de l'emploi, notamment l'emploi des seniors. Ce facteur endogène n'est d'ailleurs pas propre à la France et l'on portera une attention particulière à la relative – mais réelle – diversité des solutions retenues dans divers pays européens dont les données de base sont relativement proches des nôtres, par exemple le Danemark ou le Portugal ou, en inversant, le Royaume-Uni et peut-être l'Allemagne.

Il a, en contraste ou peut-être en combinaison – c'est un sujet à soi seul –, les facteurs exogènes que sont les éléments clés de la mondialisation néolibérale dont les effets n'échappent à personne. Ce sujet est apparu très clairement lors des débats et manifestations qui ont accompagné la réforme des retraites. Les Français se sont mobilisés en ordre, à l'ancienne (les cortèges organisés tranchaient un peu avec ceux des Gilets jaunes), en raison, me semble-t-il, de la prise de conscience que la réforme dans son dernier état, c'est-à-dire avec l'introduction de l'âge-pivot était un peu le dernier acte de notre alignement sur une Europe libéralisée ouverte au marché mondial qui l'a fait basculer définitivement hors du modèle keynésien. Cette réalité est alors devenue très crue. On sentait très bien qu'il y avait à la fois un temps de retard puisque justement le règne du marché unique et des politiques de cohérence budgétaire conduit inéluctablement à une comparaison avec les pays voisins qui ont tiré des conséquences jusqu'au bout, ce qui ne serait pas le cas de la France. Mais on discernait aussi une sorte d'appel vers le futur dont les clés de construction ne sont pas très discernables au-delà des

revendications. Et c'était bien la faiblesse, me semble-t-il, du mouvement revendicatif.

Quelles sont les clés d'ouverture pour le futur ? Un futur dont on peut se demander s'il ne verra pas à une échéance relativement proche l'effondrement du modèle néolibéral qui avait supplanté le néo-keynésianisme. Je me plais à rappeler cette thèse de Marcel Gauchet qui dans son dernier ouvrage écrit que les grands cycles économiques durent une trentaine d'années. Ce fut le cas du keynésianisme. On y est pour le modèle néolibéral. Le temps qu'il se mette véritablement en place, qui sait si ce cycle historique ne pourrait pas, à la faveur, si j'ose dire, d'une crise économique profonde voire d'une guerre, s'effondrer et donner naissance à un cycle nouveau. Mais ce n'est naturellement qu'une hypothèse tout à fait théorique, ce que Marcel Gauchet reconnaît lui-même.

Facteur endogène, facteur exogène, et bien sûr combinaison des deux. Nous sommes en fait dans un énorme paradoxe, celui de vivre le dernier acte d'une pièce dont le scénario s'écrit de moins en moins en France et qui appelle, là est le paradoxe, soit le rejet soit l'adhésion sans réflexion.

J'ai cru ainsi discerner chez vous, Patrick Artus – vous me direz si je me trompe – une réflexion qui a suivi un peu les deux, les facteurs endogènes et exogènes, en mesurant toute la complexité qui en résulte et qui manque tellement au débat politique et médiatique, d'où l'élément de respiration que vous apportez par votre analyse et bien entendu votre présence.

Pourquoi est-ce que je parle d'un « sens de la complexité » ? C'est ainsi par exemple, Patrick Artus, que vous avez montré que dans nombre de pays que vous citez dans un récent article : la France, l'Espagne, les États-Unis, une profonde transformation économique a fait que le niveau de richesse accumulée croît beaucoup plus vite que la production réelle, « se traduisant par des patrimoines en hausse et une croissance en berne » (*Le Monde des idées* du 20 octobre 2025), un constat majeur dont il est impossible de ne pas tenir compte lorsqu'on veut remodeler l'orientation même des dépenses publiques.

Voilà pour la prise en compte du facteur exogène, du moins compris au sens large puisqu'il s'agit ici de comparatisme.

Mais vous avez aussi, cette fois au titre de ce que j'ai nommé les facteurs endogènes (tout cela étant d'ailleurs lié) montré dans un autre article du *Monde*, que « les compétences sont l'angle mort des retraites ». Vous y soulignez

l'importance du faible taux d'emploi en France, notamment des seniors, qui nous conduit, par comparaison avec l'Allemagne à un déficit budgétaire qui serait au contraire un excédent budgétaire que vous chiffrez à 1,5 % du PIB si nous avions le même taux d'emploi que notre voisin d'outre-Rhin. Ces chiffres sont absolument considérables. Vous en tirez l'idée que le grand absent de cette réforme est un programme d'élévation des compétences de la population active... où nous retrouverons sans doute les questions liées à l'éducation au sens large du terme. Nous pourrions peut-être y revenir dans le débat car il soulève entre autres un point qui m'a de longue date interpellée, qui est l'utilisation dans ce pays des fonds de la formation professionnelle dont le montant est tout de même très élevé et qui m'ont toujours paru très mal utilisés dans notre pays. Lorsque j'étais parlementaire j'avais tenté de mettre cette question en débat, sans succès, je dois le dire.

Je ne serai pas plus longue et cède la parole à bien meilleur « sachant » que moi, Patrick Artus, dont notre fondation a toujours apprécié la largeur de vue et la précision du diagnostic.

Vous êtes économiste, membre du Cercle des économistes, auteur notamment de *La France réinventée : pour un nouveau modèle social français et européen* (Odile Jacob, 2025) à quoi l'on peut ajouter de nombreuses interventions dans la presse.

Je vous laisse donc la parole.

PATRICK ARTUS

Accroître la production pour conserver la générosité de la protection sociale

Bonsoir à tous.

Le plus urgent pour sauver le modèle social français n'est pas de baisser les dépenses mais d'augmenter les recettes. Telle est la thèse – peut-être un peu différente de la thèse usuellement défendue – que je vais défendre. Et je vais essayer de voir quelles recettes pourraient être augmentées et comment.

Effectivement, les chiffres ne sont pas bons. Le déficit total de la France (État, collectivités locales, administration de la sécurité sociale) est de 5,4 % du PIB cette année. Probablement sera-t-il à peine inférieur l'année prochaine. On observe cette année un déficit de l'assurance maladie de 15 milliards d'euros. Selon la Cour des comptes le déficit des régimes de retraite, 7 milliards d'euros cette année, atteindra 30 milliards d'euros en 2045. Des chiffres très inquiétants peuvent être obtenus : pour stabiliser le taux d'endettement public il faudrait aujourd'hui réduire le déficit public de 130 milliards d'euros. Les débats à l'Assemblée nationale qui auraient pu aboutir à une réduction du déficit public de 5 à 10 milliards d'euros entre cette année et l'année prochaine ne sont qu'un très petit avant-goût de ce qu'il faudrait faire si nous ne parvenons pas à dynamiser l'économie.

On attribue assez souvent les difficultés budgétaires de la France à la trop grande générosité des prestations sociales. Je vais me concentrer sur les dépenses publiques de retraite et d'assurance-maladie. Les dépenses publiques de retraite, si on inclut les pensions de réversion, atteignent 14,5 % du PIB cette année (un peu moins de 12 % du PIB pour l'ensemble de l'Union européenne). Les dépenses de santé atteignaient l'année dernière 11,7 % du PIB (10 % du PIB dans les autres pays de l'Union européenne). Nos dépenses publiques de santé et de retraite représentent donc 4,5 % du PIB de plus que dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Selon une association d'idées erronée mais fréquente, puisqu'il faut réduire de 4,5 % du PIB le déficit public pour stabiliser le taux d'endettement public et que nos dépenses de santé et de retraite sont précisément 4,5 % du PIB au-dessus de ce qu'elles sont dans les autres pays européens, il suffirait de ramener les dépenses publiques de retraite et de santé au niveau des autres pays européens pour stabiliser le taux d'endettement public... et cela rapporterait 130 milliards d'euros ! Cette explication n'est pas convaincante, n'est pas la bonne piste, d'autant plus qu'une réduction très forte des dépenses de retraite et de santé aurait un effet négatif sur l'activité et, par effet d'entraînement, réduirait encore la croissance et les recettes fiscales.

Quand on étudie un peu plus avant les choses on ne voit pas qu'il y ait une générosité des régimes de retraite et de santé trop forte ou très supérieure aux autres pays européens. Des chiffres assez fantaisistes circulent, par exemple sur le taux de remplacement des retraites. Le calcul d'Eurostat – qui fait référence – calcule le taux de remplacement des retraites en rapportant la pension moyenne

des personnes âgées de 65 à 75 ans au revenu salarial moyen des personnes âgées de 50 à 60 ans. On entend que les retraités gagnent plus que les actifs mais si on calcule rigoureusement le taux de remplacement il est de 59 %, ce qui est exactement le chiffre moyen de l'Union européenne. Par exemple, en Espagne et en Italie il est de 75 %. Donc le système de retraite n'est pas particulièrement généreux vu du niveau des revenus de remplacement qu'il procure aux Français. Il en est de même pour le système de santé. Le nombre de lits d'hôpital par millier d'habitants est de 5,8 en France, de 7,9 en Allemagne. Et le nombre de médecins pour 100 000 habitants, de 317 en France, est de 428 en Allemagne et de 347 pour l'ensemble des pays de l'Union européenne. Nous avons donc moins de médecins, moins d'hôpitaux. Pour rationaliser les dépenses de santé, sans doute faudrait-il regrouper nombre de petits hôpitaux et mieux coordonner la médecine de ville et l'hôpital. Mais les grands indicateurs de générosité des systèmes de retraite et des systèmes de santé ne révèlent pas une générosité trop importante de ces systèmes en France par rapport aux voisins européens.

En réalité je crois que le problème de la protection sociale, et, plus largement, du budget de l'ensemble de l'administration publique, est un problème macro-économique.

Trois pistes peuvent être suivies.

Beaucoup de gens se concentrent sur la durée annuelle du travail. Je rencontrerai demain matin dans un colloque un contradicteur, Xavier Fontanet qui a écrit des livres entiers sur le fait que les Français travaillent peu. Mais quand on regarde la durée annuelle du travail pour les salariés à temps plein, les salariés à temps partiel et les non-salariés, on arrive à une durée annuelle du travail de 1607 heures en France, 1548 heures en Allemagne et 1364 heures aux Pays-Bas. Donc, si la faiblesse de la durée annuelle du travail peut être un peu corrigée cela reste une piste assez marginale.

En réalité deux pistes extrêmement sérieuses permettent d'expliquer les problèmes des régimes de protection sociale et, plus globalement, les problèmes d'équilibre budgétaire : la piste de la productivité et la piste du taux d'emploi.

Le taux d'emploi en France (proportion des gens âgés de 15 à 64 ans qui ont un emploi) est exactement de 69 % au troisième trimestre de cette année (78 % en Allemagne, autour de 80 % dans les pays nordiques et aux Pays-Bas). Les taux d'emploi anormalement faibles en France sont essentiellement le taux d'emploi

des jeunes (40 % pour les moins de 25 ans, 60 % en Allemagne), et le taux d'emploi des 60-64 ans (42 % en France, 60 % en Allemagne et encore plus élevé dans les pays nordiques). La France avait le taux d'emploi de l'Allemagne au début des années 2000 mais l'Allemagne a progressivement augmenté son taux d'emploi tandis que la France ne l'augmentait que très peu. Si la France avait le taux d'emploi de l'Allemagne notre niveau d'emploi serait plus élevé de 13 % et nous devrions faire appel à une immigration massive – ou cela ramènerait de nombreuses personnes sur le marché du travail – et notre niveau de PIB serait 10 % plus élevé (les nouveaux emplois ont une productivité plus faible que la moyenne des emplois). Nos recettes fiscales additionnelles atteindraient un peu plus de 5 % du PIB. L'équilibre budgétaire serait donc atteint aujourd'hui et nous nous poserions la question d'utiliser cette marge de manœuvre budgétaire pour financer l'éducation, la santé, le numérique, la transition énergétique... et non la question de réduire les dépenses publiques !

Le premier problème est le système éducatif. Toutes les enquêtes montrent la dégradation continue du niveau des élèves dans toutes les matières. Ce qui m'inquiète le plus est la dégradation du niveau des élèves dans les matières scientifiques, bien mesurée par l'enquête TIMSS (*Trends in Mathematics & Science Study*).

Je crois d'autre part qu'il faudrait adopter des règles automatiques des systèmes de retraite. On ne peut pas avoir un système de retraite déficitaire. La Suède par exemple a des règles automatiques d'équilibre du système de retraite. Le système de retraite doit être équilibré. L'âge de la retraite suit l'espérance de vie. Et si trois années de suite le système de retraite montre des déficits on baisse les retraites. Donc il y a un équilibrage automatique du système de retraite qui est sorti de la polémique politique.

Premier problème, donc, un taux d'emploi extraordinairement faible.

Deuxième problème, la productivité du travail n'a augmenté que de 1 % par an en France de 2010 à 2018. Elle augmentait plus rapidement dans le passé mais regardons la période qui a suivi la crise des *subprimes*. Puis, après une brutale rupture en 2019, le niveau de productivité est aujourd'hui inférieur de plus de deux points à ce qu'il était au milieu de l'année 2018. Les autres pays européens ont subi aussi une rupture mais moins violente.

Si la France n'a que 1 % de gain de productivité annuel, contre 2 % aux États-Unis, cela résulte aussi de la moindre taille des secteurs technologiques, de

moins d'investissements dans le numérique, de moins de dépenses en R&D des entreprises... Si nous avons maintenu un rythme de croissance de la productivité de 1 % nous aurions aujourd'hui 8 % du PIB en plus, donc 4 points de recettes fiscales supplémentaires. Nous pourrions en même temps avoir un taux de croissance de la productivité de 1 % par an et faire progresser le niveau d'emploi. Cela nous donnerait pratiquement 9 points de PIB de recettes fiscales supplémentaires, à législation fiscale inchangée, et des marges de manœuvre extraordinaires.

En conclusion je crois qu'il faut résister à l'envie de réduire fortement la générosité de la protection sociale. Toutefois, compte tenu de la démographie : il y a aujourd'hui 1,67 cotisants au système de retraite par retraité (contre 6 au sortir de la Seconde guerre mondiale et encore plus de 4 dans les années 1970) et on va aller à 1,3 en 2050, si on ne dope pas l'activité économique et, de ce fait, les recettes fiscales, on n'échappera pas à un effondrement de la générosité sociale.

Avant d'en arriver là il faut essayer les deux autres pistes :

D'abord la piste du taux d'emploi. La priorité dans ce pays est le système éducatif. On ne peut pas avoir 19 % de taux de chômage des jeunes. On ne peut pas avoir des NEET (*not in education, employment or training*, c'est-à-dire des jeunes qui sortent sans qualification du système éducatif) trois fois plus nombreux qu'en Allemagne. On ne peut pas avoir des niveaux d'enquêtes PISA, TIMSS, etc. aussi faibles et qui se dégradent continument. Il faut un grand plan de redressement de la qualité du système éducatif, comme l'ont fait d'ailleurs certains pays. On sait à peu près ce qu'il faudrait faire.

Ensuite, il faut corriger le déclin de la productivité. Cela passe par une adoption plus rapide du numérique. C'est la responsabilité des employeurs comme celle des salariés. Seules 10 % des entreprises françaises utilisent continument l'Intelligence artificielle, contre 30 % des entreprises américaines et 50 % des entreprises chinoises. Les technologies nouvelles – c'était déjà le cas pour internet à la fin des années 1990 – se diffusent extrêmement lentement en France. C'est un problème de compétence de la population. L'enquête PIAAC, qui mesure les compétences de la population, menée par l'OCDE, est aussi catastrophique en France que l'enquête PISA. C'est aussi un problème de compétences des employeurs et pas uniquement des salariés. Le message de BPI France est qu'il y a énormément à améliorer dans le dynamisme, le goût pour la technologie, le

goût pour les relations avec le monde universitaire, en particulier des PME françaises.

Donc je crois que nous ne sommes pas condamnés à rogner fortement sur la générosité du système social à condition de relancer de toute urgence un grand plan de modernisation des entreprises pour regagner des gains de productivité et un grand plan de rénovation du système éducatif pour améliorer sa qualité et améliorer l'employabilité des jeunes Français.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup de la très grande clarté de ce que vous avez dit.

Vous n'avez pas évoqué la croissance, ce qui aurait peut-être été le cas à une autre date. Il faut relancer quand même une industrie qui a chuté dans ce pays de manière dramatique par rapport au PIB dans son ensemble.

PATRICK ARTUS

Je crois qu'il ne faut pas faire l'erreur que fait Donald Trump en voulant réindustrialiser en milieu et bas de gamme. D'abord ça ne marchera pas, parce que nous avons perdu beaucoup de compétences industrielles et parce que les coûts salariaux sont trop élevés. Il faut donc réindustrialiser dans des secteurs qui ont un potentiel de croissance et de compétence élevé. Il faut avoir une industrie du numérique. Elle représente actuellement 4 % du PIB en France, comme dans l'ensemble des pays de l'Union européenne alors qu'elle représente 10 % du PIB aux États-Unis et 15 % du PIB en Chine. Nous avons un retard considérable alors que l'industrie du numérique permet d'énormes gains de productivité, avec des salaires élevés. La piste n'est pas non plus le plan allemand, ce n'est pas de sauver l'automobile fonctionnant aux carburants fossiles, ce n'est pas sauver la sidérurgie (j'ai du mal à penser qu'on pourra sauver la sidérurgie), c'est de développer les industries à potentiel de croissance nouvelle et plus haut de gamme.

Merci.

C'est tout l'enjeu dont nous parlera Baptiste Petitjean.

Vous avez cité plusieurs fois la question du système éducatif, à laquelle j'ajouterais volontiers celle de la recherche, mais c'était le débouché de ce que vous disiez. Aussi vais-je passer la parole à Joachim Le Floch-Imad dont c'est le sujet.

Élever le niveau éducatif de la nation

Madame la Présidente, chère Marie-Françoise,

Avant de vous répondre sur le lien entre niveau éducatif, base productive et financement du modèle social, je commencerai par rappeler qu'il n'est pas anodin, vu l'affaïssement qui frappe notre pays, que l'on s'interroge sur ce qui est arrivé à notre système éducatif.

C'est une constante en effet dans notre histoire républicaine : à chaque fois que la France s'est trouvée en proie au doute, elle s'est tournée vers son école pour y chercher le remède à ses malheurs et la force de résister à ses déconstructeurs.

C'est Condorcet dont les *Cinq mémoires sur l'instruction publique* étaient lues clandestinement alors que la Terreur faisait rage.

C'est Hippolyte Carnot qui rédigeait son grand plan pour l'instruction publique alors que la France était défaite à Waterloo.

C'est Jules Ferry et Ferdinand Buisson qui façonnaient l'école des Hussards noirs après la chute de Napoléon III.

C'est le général de Gaulle, enfin, qui refondait Sciences Po et l'ENA au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Un tel sens de l'État se fait rare aujourd'hui. Et lorsque nous tournons les yeux vers notre école, nous n'y découvrons plus l'antidote à nos maux, mais l'image même d'un effondrement protéiforme.

I- La réalité de la chute du niveau éducatif

Effondrement de l'école comme institution tout d'abord, l'Éducation nationale ne donnant plus aux professeurs les moyens de leur mission, si bien que seulement 4 % des enseignants se sentent aujourd'hui soutenus par la société, le pire taux de tout l'OCDE selon l'enquête TALIS.

Effondrement du climat disciplinaire, qui entrave la transmission des savoirs et compromet l'indispensable apprentissage de la maîtrise de soi.

Effondrement de l'ascenseur social, au prix d'une résurgence des déterminismes de la naissance.

Effondrement, enfin, et ce sera le cœur de mon intervention, du niveau éducatif de la nation, et ce en dépit de l'inflation des diplômes et des mentions. À titre d'exemple, le taux de réussite au Baccalauréat général atteint 96,4 %, avec une augmentation des mentions TB de 1157 % en 25 ans.

Le niveau des jeunes Français n'a quant à lui pas augmenté dans une proportion similaire, si bien que certains discours – par exemple l'ouvrage des sociologues Christian Baudelot et Roger Establet *Le niveau monte* (1989) – se sont peu à peu fracassés sur le mur de la réalité.

Je pense bien sûr à ces 85 % de professeurs qui affirment, dans un sondage OpinionWay pour *Hexagone*, que le niveau scolaire « s'est dégradé ».

Je pense aux évaluations nationales annuelles du ministère, publiées dans l'indifférence quasi-générale, qui montrent qu'un collégien sur deux ne maîtrise pas les attendus élémentaires en français et en mathématiques, avec la moitié des sixièmes qui est incapable de dire combien de $\frac{1}{4}$ d'heures il y a dans $\frac{3}{4}$ d'heures.

Je pense en outre aux enquêtes internationales toutes plus alarmantes les unes que les autres :

- L'étude TIMSS qui classe les écoliers français en dernière position en maths à l'échelle européenne et entre le Kazakhstan et le Monténégro au niveau mondial ;

- L'étude PIRLS, selon laquelle la France serait 16^e sur 19 en lecture dans l'Union européenne ;

- Et, bien sûr, l'étude PISA, où la France arrive en 26^e position en mathématiques et en culture scientifique, avec une chute sans précédent dans le dernier volet (- 45 points).

Ce déclassement éducatif frappe tous les milieux socio-économiques, tous les types d'établissements et tous les profils d'élèves, y compris les meilleurs. Selon

TIMSS, seuls 2 % d'élèves français ont ainsi un niveau avancé en mathématiques contre 50 % à Singapour et en Corée du Sud.

Les problèmes ne s'arrêtent néanmoins pas aux portes du secondaire. Seuls 27 établissements français d'enseignement supérieur figurent ainsi dans le top 1000 du classement de Shanghai (et une seule université dans le top 30, en l'occurrence Paris-Saclay).

Il y aurait enfin beaucoup à dire sur le décrochage des compétences des adultes, en particulier en littératie, numératie et résolution de problèmes. L'enquête PIAAC de l'OCDE est ainsi particulièrement sévère à notre endroit, d'où le cri d'alerte du directeur de son département d'éducation au mois de septembre dans *Marianne* : « En France, il y a des adultes qui ont passé des années à l'école et parfois à l'université et qui n'ont même pas les compétences à l'écrit d'un enfant de 10 ans. »

II- L'impact du déclassement éducatif sur l'économie française

L'effondrement du niveau, que je viens d'étayer par ces quelques données, emporte des conséquences dans tous les domaines. L'un d'eux nous occupe tout particulièrement ce soir : il s'agit du lien entre notre déclassement éducatif et notre difficulté à préserver la vitalité d'un système productif qui conditionne aussi bien notre rang dans le concert des nations que la pérennité d'un modèle social.

Emmanuel Todd a écrit des pages tout à fait éclairantes sur ce sujet dans *L'illusion économique*, ouvrage dans lequel il montre, exemples à l'appui, que de ce que vaut l'école aujourd'hui dépend la vigueur de l'économie demain. Dans un registre plus universitaire, je vous renvoie aux travaux des économistes Eric Hanushek et Ludger Woessmann, qui montrent qu'un gain de 25 points à PISA peut représenter jusqu'à 30 % de PIB supplémentaire à l'horizon 2100. La réalité que nous vivons correspond à l'exacte opposée de cette modélisation puisque, dans le dernier cycle PISA, la France a perdu 21 points en maths. Une note de la Direction générale du Trésor, de décembre 2025, concluait dans le même sens³ : « L'OCDE estime qu'une augmentation en France du score moyen des élèves au test PISA pour atteindre la moyenne des dix pays de l'OCDE les plus performants en compréhension de l'écrit, en culture scientifique et en culture mathématique, augmenterait à terme la productivité de 2,7 %. La composante de la productivité

³ Direction générale du Trésor, « La performance du système éducatif en France : quels enjeux économiques ? », n°377, décembre 2025.

liée à l'innovation constitue un facteur clé de croissance à mesure qu'un pays se rapproche de la frontière technologique. »

À cet impact à long terme de la performance éducative sur la croissance, l'innovation et la productivité, s'ajoute le coût à court terme que représente le décrochage scolaire pour les finances publiques.

- D'une part, dans le secondaire, où 75 000 jeunes quittent notre système éducatif sans diplôme, avec un coût pour la société évalué à 340 000 euros par décrocheur.

- D'autre part, dans l'enseignement supérieur, où seulement 36 % des étudiants obtiennent leur licence en trois ans et où l'échec en premier cycle universitaire nous coûte 534 millions d'euros par an selon la Cour des comptes.

Le délitement éducatif dont témoignent ces données est étroitement corrélé au chômage des jeunes, qui demeure à un niveau très élevé : 18,8 % de la population active des 15-24 ans. Un chiffre en augmentation chez les diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier en sciences humaines, où les chances de se retrouver au chômage à l'issue des études sont deux fois plus importantes que dans les filières scientifiques.

La mise en regard de ces éléments fait apparaître un paradoxe cruel : jamais notre école n'a autant compromis l'avenir économique de la nation qu'à un moment où elle ne jure plus que par la notion d'« employabilité ». Je pense bien sûr aux discours des ministres successifs, à commencer par Élisabeth Borne qui affirmait en mars dernier qu'il faut se préparer « dès la maternelle » à « se projeter dans une formation et un métier ». Je pense surtout à l'imaginaire néolibéral et managérial qui irrigue de la Commission européenne à la rue de Grenelle, en passant par l'OCDE, l'ONU et Bercy. Autant d'instances dont on ne soulignera jamais assez le travail de sape pour transformer l'école en prestataire de services, imposer l'approche par compétences et instiller l'idée que les élèves n'auraient plus à apprendre et comprendre, mais à acquérir des savoir-être et des savoir-faire.

On ne relèvera pas le niveau éducatif de la nation tant qu'on n'aura pas rompu avec ce glissement idéologique qui a brouillé les finalités de notre école, sur fond de navigation à vue, au gré de toujours plus d'effets d'annonce et de débats périphériques, à l'instar de la récente convention citoyenne sur les temps de l'enfant, exemple éloquent s'il en est.

III - Les voies et moyens du rebond

Ce rappel liminaire étant fait, nous pouvons désormais aborder plus concrètement les voies et moyens du rebond.

Il faut d'abord revoir l'allocation des moyens et interrompre le recul de la dépense publique d'éducation en part du PIB (de 4,3 % en 1980 à 3,7 % en 2020 !), alors même que celle-ci est déjà artificiellement alourdie par le poids de la bureaucratie et des retraites. Parce que les bénéfices des investissements éducatifs ne se manifestent qu'à long terme, leur pertinence a été sous-estimée et le court-termisme budgétaire érigé en règle.

Cet effort accru en faveur de l'école doit aller de pair avec une hausse ambitieuse du budget de la recherche. Alors que la France demeure la 7^e puissance économique mondiale, elle a glissé en deuxième division en matière de dépense intérieure de R&D : 2,2 % du PIB seulement, loin de l'objectif des 3 % fixé par la stratégie Europe 2020 et très en deçà d'Israël (5,5 %), de la Corée du Sud (5 %), des États-Unis (3,5 %), du Japon (3,4 %) et de l'Allemagne (3,1 %). Il y a donc urgence à réaffirmer que la recherche est une priorité nationale, à mieux rémunérer nos chercheurs pour retenir les talents, et à investir massivement dans les technologies de rupture. L'expérience de 1981-1982 devrait nous inspirer en ce sens : redonner à la recherche un ministère autonome, distinct de l'enseignement supérieur, afin de la reconnecter pleinement aux logiques productives et technologiques.

Parallèlement à la question des moyens – qui n'épuise pas le sujet – il faut envisager des politiques publiques de rupture. La première consiste à recentrer l'école sur les fondamentaux : le français, auquel on a retiré près de 700 heures d'enseignement par élève en cinquante ans, et bien sûr les mathématiques. Malgré son 2^e rang mondial au palmarès des médailles Fields, la France n'est plus que l'ombre d'elle-même dans cette discipline ô combien décisive pour la performance économique, l'innovation et le rayonnement technologique. Un rebond est donc nécessaire à tout niveau : à l'université ; dans le secondaire – notamment en terminale, où la réforme du lycée a fait perdre 18 % des heures de mathématiques ; et surtout en primaire, où les difficultés sont telles qu'il faut reprendre les choses à la base, en commençant par la formation des instituteurs. Trop souvent issus de filières littéraires ou des sciences de l'éducation, les professeurs du premier degré se retrouvent démunis pour enseigner les mathématiques. D'où la nécessité d'améliorer leur formation disciplinaire et casser la mainmise de l'université sur les maquettes pédagogiques, ce qui n'est pas

prévu pour les futures « licences professorat des écoles ». Mais je n'en dis pas plus sur ce point et vous renvoie au séminaire que la Fondation avait organisé en 2021⁴, celui-ci demeurant, je crois, d'une actualité brûlante.

Pour élever le niveau éducatif de la nation, il y a en outre urgence à repenser l'orientation. Je pense en particulier à l'offre de formations universitaires. Sans verser dans l'utilitarisme, on peut se demander s'il est raisonnable de laisser faire l'emballlement quantitatif des inscriptions dans certaines filières et si la France a réellement vocation à diplômer chaque année autant de sociologues que le reste de la planète (de mauvais sociologues de surcroît). 26 % des étudiants en licence s'inscrivent en sciences humaines, contre 22 % dans l'OCDE. Et seulement 19 % des jeunes Français font le choix d'un parcours scientifique à l'université, une proportion qui devrait nous inquiéter, en particulier pour les filles qui sont de plus en plus nombreuses à tourner le dos aux mathématiques. L'abandon à bas bruits de ces filières devrait nous inquiéter compte tenu du fait que le nombre d'emplois en lien avec les mathématiques va exploser et que l'économie française devra recruter près de 100 000 ingénieurs et techniciens par an d'ici 2035 (Institut Montaigne).

Au-delà de la question de l'orientation à l'université, c'est celle de la massification qui se pose. Alors que la France compte huit fois plus d'étudiants dans le supérieur que dans les années 1950, nos gouvernants confondent trop souvent élévation du niveau éducatif et inflation des diplômes, au prix d'une quasi-disparition de la sélection qui ignore les réalités de l'économie. Selon l'INSEE, 60 % d'une génération atteint désormais un niveau Bac +2, alors que 55 % des emplois en France sont conçus pour des profils titulaires du bac ou d'un diplôme inférieur. Résultat : notre pays produit toujours plus de Bac +5 socialement déclassés, dont les diplômes sont dévalués et les perspectives professionnelles bouchées. L'âge moyen du premier emploi stable en France est ainsi de 27 ans, contre 23 ans en Allemagne. Un écart qui se reflète dans le faible taux d'activité de notre jeunesse. Ce système, qui enferme artificiellement dans un même moule généraliste, est devenu intenable :

- du point de vue des élèves, dont on nie la singularité des vocations ;

⁴ « La formation des professeurs des écoles, un enjeu majeur pour le XXI^e siècle », séminaire organisé par la Fondation Res Publica, le 19 mai 2021.

- du point de vue de la société dont la stabilité est menacée par la surproduction d'élites précarisées et frustrées⁵ ;
- et enfin du point de vue de notre économie, tant la massification universitaire empêche de pourvoir les besoins de main d'œuvre et freine la croissance.

Pour sortir de ce cercle vicieux, il faudrait fléchir davantage d'élèves vers les voies technologiques et professionnelle. On pourrait à cet égard faire évoluer le collège unique, non pour revenir au système structurellement inégalitaire qui précédait la loi Haby, mais pour en faire un « collège modulaire », permettant à chacun de valoriser ses talents spécifiques. Il s'agirait concrètement de proposer une pré-orientation vers la voie technique dès la 4e, incluant des temps d'immersion professionnelle, de développement des savoirs manuels et de découverte des métiers au cœur du nécessaire effort productif : chaudronnier, couvreur, soudeur, tuyauteur, etc.

Cette refondation du secondaire serait d'autant mieux comprise et acceptée si elle s'accompagnait d'un plan de revalorisation de l'enseignement technique et de l'apprentissage qui, à l'inverse de notre voisin suisse, restent les parents pauvres de notre système éducatif : écrémage des filières sans débouchés ; priorité donnée aux métiers de demain, par exemple dans le numérique avancé ; articulation plus étroite entre la carte des formations et la carte de l'industrie ; rétablissement du Bac pro en 4 ans ; fléchage accru des lycées de la voie pro vers les certifications de spécialisation et les CAP.

- - -

Pour conclure, je dirai que les mesures évoquées au fil de mon propos ne suffiront pas à elles seules : elles ne constituent qu'un point de départ. Vu l'abîme dans lequel nous avons plongé et l'affaissement plus général de la société, le redressement éducatif exigera une résolution à toute épreuve, inscrite dans la durée.

Mais rien ne serait plus dangereux que de céder à l'idée d'une fatalité. Il suffit d'observer ce qui s'est fait ailleurs pour mesurer la vertu du volontarisme politique. Je pense aux réformes engagées aux États-Unis dans les années 1980, après la publication du rapport *A Nation at Risk*, quand l'éducation fut érigée en enjeu de sécurité nationale et recentrée sur les fondamentaux après des décennies d'errements socio-constructivistes.

⁵ Voir sur ce sujet : Peter Turchin, *Le chaos qui vient : Élite, contre-élite, et la voie de la désintégration politique*, Paris, Cherche Midi, 2024 (trad. Peggy Sastre).

Plus récemment, l'État Mississippi est passé du 49^e au 7^e rang national en lecture au primaire en moins de dix ans – preuve qu'une politique cohérente peut produire des effets rapides. L'Angleterre, elle, a opéré dans les années 2010 un rattrapage spectaculaire : grâce à un enseignement plus explicite et à une exigence disciplinaire renforcée, elle est aujourd'hui 4^e mondiale en lecture à PIRLS et 1^{ère} puissance européenne en mathématiques à TIMSS.

À ces exemples, on pourrait ajouter le Portugal des années 2000, la Pologne ou encore l'Estonie : autant de pays qui démontrent que, même lorsqu'il est très tard, il n'est jamais trop tard. Ces précédents doivent nous aider à trouver en nous-même l'élan nécessaire au rebond et la force d'y croire encore. L'école a fait la France hier. À chacun désormais de refuser qu'elle la défasse et la tiers-mondise demain.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup pour cet exposé très net, précis, citant les bons chiffres au bon moment, en même temps pouvant créer un certain découragement chez ceux d'entre nous qui ont déjà traité ici même la question du redressement éducatif en matière technique et technologique (vous vous y êtes d'ailleurs référé). Cela rend la chose un peu décourageante surtout si on se réfère à ce que Jean-Pierre Chevènement – comment ne pas y penser ? – avait essayé de faire également en matière éducative mais aussi, et auparavant, en matière de recherche, avec les Assises de la recherche dès 1981-1982. Comment n'être pas quelque peu découragé ? Cependant, bien sûr il ne faut pas l'être. Mais pour ne pas rester dans le pur prescriptif, il faut en effet – vous l'avez souligné – une prise de conscience importante de la classe politique et de la nation tout entière. Mais il faut aussi comprendre ce que des politiques à moyen terme pourraient donner avec des lois de programmation qui ne seraient pas sans effet et qui seraient en cohérence et permettraient peut-être d'obtenir des objectifs qu'en creux vous avez très bien dessinés.

Merci beaucoup, donc.

Nous allons passer à l'exposé de Tristan Claret-Trentelivres qui va nous mener dans un domaine tout à fait différent, encore que très complémentaire à tout ce que nous avons dit jusqu'ici, celui de la question démographique.

Assurer les conditions de la soutenabilité démographique du modèle social

Merci beaucoup.

Très complémentaire en effet. Après ces développements très intéressants sur les questions éducatives, je vais m'efforcer – difficile tâche – d'esquisser les enjeux et perspectives du volet démographique de l'avenir du modèle social français.

La soutenabilité démographique des sociétés constitue en effet une condition évidente mais souvent inaperçue de leur prospérité. On parle beaucoup, on a beaucoup parlé ces dernières années, on parlera encore certainement beaucoup à l'avenir, de la soutenabilité environnementale. Mais on parle beaucoup moins de la soutenabilité démographique. Or la soutenabilité démographique est une question tout à fait fondamentale pour l'avenir d'une société, ses capacités à perdurer. Il s'agit littéralement de sa capacité à se renouveler, à renouveler les générations, donc à perdurer dans le temps. Une société en effondrement démographique, et cela peut vite advenir étant donné le caractère exponentiel des dynamiques démographiques, perdra inévitablement ses capacités à fonctionner correctement et condamnera son système de protection sociale. Toute réflexion de « développement durable », selon le terme consacré, devrait donc intégrer cette dimension et les politiques publiques sont des outils légitimes pour faire face aux enjeux démographiques, pour essayer du moins, même si le sujet est difficile comme on le verra.

En France, après une longue indifférence aux questions démographiques, la question s'impose à nouveau dans le débat public et dans l'actualité, dans un contexte de crise de la fécondité à la fois au niveau national et au niveau mondial. Sur l'année 2025, pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, la France va connaître un solde naturel négatif. L'inquiétude sur la question renaît aujourd'hui alors qu'elle avait disparu dans une période où la France faisait figure de parangon en matière de fécondité, notamment dans les années 2000 et au début des années 2010, quand la France, nation historiquement inquiète sur le sujet, se considérait comme un modèle. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là et il est nécessaire d'adapter nos représentations à cette nouvelle réalité et de

prendre des mesures énergiques sur le sujet. C'est en tout cas ce que je soutiendrai ici puisque ce sont les fondations du modèle social français elles-mêmes qui sont directement menacées, probablement à plus long terme que ce qui a été évoqué dans les précédentes interventions mais de manière tout à fait décisive, voire inéluctable en l'état du système, dans la mesure où le modèle social français est largement indexé sur la démographie de notre pays.

Ce que nous proposons, Oscar Bockel et moi-même, dans une note sur le sujet, publiée très récemment par la Fondation Res Publica, c'est de prendre ce sujet à bras le corps, d'en faire le sujet central du débat politico-administratif qu'il n'était pas encore et qu'il doit tendre à redevenir. J'essaierai ici de revenir sur ce que nous avons développé dans cette note en me concentrant davantage sur le constat de la gravité du problème et de la nécessité d'agir. Je serai relativement succinct sur nos propositions mais nous pourrons y revenir dans la discussion.

Tout d'abord, cette soutenabilité démographique se trouve gravement remise en cause en France et plus largement dans le monde puisque nous faisons face à une crise globale de la fécondité. Un léger détour qui nous éloignera un peu de la situation franco-française me paraît utile. En effet la fécondité mondiale est passée en 2024 sous le seuil de renouvellement des générations (conventionnellement 2,1 enfants par femme) et la baisse rapide, voire l'effondrement dans l'ensemble des pays des taux de fécondité, est devenue une vérité presque universelle dans le monde. À l'exception du cas israélien, tous les pays développés ont une fécondité bien trop basse pour assurer le renouvellement des générations. La plupart des pays à revenus intermédiaires sont dans le même cas et ont connu un effondrement rapide. On peut citer la Chine, avec un taux de fécondité de 1 enfant par femme, le Brésil (1,4), l'Iran (1,6), la Thaïlande (à peine plus de 1), la Tunisie (1,4 ou 1,5), le Chili (1,1) et l'Inde qui est passée sous le seuil de renouvellement des générations l'année dernière.

Alors que les craintes de surpopulation étaient très fortes il y a quelques années et encore récemment et même si parfois, par effet d'inertie des représentations collectives, elles sont encore agitées dans le débat public, elles n'ont désormais plus lieu de l'être. La population globale ne croît plus désormais, pour quelques décennies encore, que par inertie, et la dynamique est inévitablement appelée à s'inverser d'ici une trentaine d'années. Le problème démographique du

XXI^{ème} siècle sera la dépopulation et non la surpopulation, contrairement à ce que beaucoup craignaient. Le point décisif à avoir à l'esprit à cet égard c'est que les effets de l'infra-fécondité se révèlent en réalité bien plus pernicious et dévastateurs que les effets démographiques des épidémies, des famines ou des guerres du passé.

Il ne s'agit pas d'une question de populations totales. On entend souvent l'argument selon lequel au XX^{ème} siècle la plupart des pays ont connu un bond démographique. On serait en fait dans une forme de retour à une situation précédente. Après tout la France avait 40 millions d'habitants en 1914... Ce genre de raisonnement se heurte au problème beaucoup plus sérieux de la pyramide des âges. Le problème n'est pas celui du nombre total d'une population mais de l'équilibre entre les générations au sein de cette population. La dépopulation tendancielle que beaucoup de pays, et désormais la France, connaissent ou sont appelés à connaître en l'absence de modification des tendances, va conduire – et conduit déjà pour un certain nombre d'entre eux – à une pyramide des âges inversée, dans laquelle le poids des générations les plus âgées tend à écraser les générations les plus jeunes, causant des problèmes monstrueux de soutenabilité du système économique et social. De plus, contrairement à des épisodes de crise brefs, très brutaux démographiquement tels que les guerres ou les épidémies du passé, ce vieillissement tendanciel sur la longue durée conduit structurellement à rendre le rebond de plus en plus difficile. En effet, les effets culturels cumulatifs font que les gens s'habituent à avoir moins d'enfants, la société s'habitue à un niveau de fécondité bas. Et les charges liées au poids des générations âgées qui pèsent sur la collectivité s'accroissent. Et quand on se rend compte du problème, quand on essaye d'agir, même si, par un effort spectaculaire de redressement, les taux de fécondité rejoignent rapidement 2,1, la société serait déjà condamnée à une décroissance démographique de plusieurs dizaines d'années aux effets catastrophiques. Les effets permanents de la dénatalité, qui commencent par être indolores, s'installent rapidement, ce qui les rend particulièrement pervers, avec, pour les pays les plus touchés, une situation qui s'apparente à une véritable extinction potentielle à horizon d'un siècle. On peut citer de ce point de vue l'exemple ultime qui est la fécondité sud-coréenne. La Corée du Sud connaît une fécondité d'un peu plus de 0,7 enfants par femme, c'est-à-dire environ un tiers du niveau nécessaire pour renouveler les générations. C'est-à-dire que la taille de chaque nouvelle génération est divisée par trois et, en quatre générations, à peine

plus d'un siècle, la taille d'une génération est divisée par 80 ! C'est donc bien une véritable extinction d'une population à l'échelle d'une vie humaine.

La Corée du Sud est relativement loin de nous à la fois géographiquement et culturellement mais nous avons des exemples de véritables catastrophes démographiques bien plus près. L'Italie et l'Espagne, des nations culturellement beaucoup plus proches de la France, connaissent un taux de fécondité à peine supérieur à 1 (en 2024 1,10 pour l'Espagne et 1,18 pour l'Italie). La situation de ces pays doit nous servir d'avertissement. La crise que nous connaissons est loin d'être le pire cas possible. Il est bien possible que, si nous n'y prenons pas garde, nous descendions bien plus bas.

La France avait connu après le début des années 1990 un rebond de sa fécondité qui lui avait permis d'atteindre – comme les États-Unis et à peu près dans la même temporalité – un niveau quasiment égal au taux de remplacement durant la décennie 2000 et le début de la décennie 2010, période où la France était considérée comme un modèle. Jusqu'à ce que, à partir de 2014, se produise un décrochage qui a été parfois attribué – sans doute un peu abusivement – à la réforme Hollande de la politique familiale. Ce décrochage s'est accéléré à partir du début des années 2020. La tendance à la baisse du taux de fécondité de la France métropolitaine (1,59 en 2024), se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Cela conduit à une convergence partielle avec l'Union européenne où la moyenne baisse un peu moins vite qu'en France (la France a désormais un écart de 0,3 supérieur à cette moyenne par rapport à 0,5 il y a une quinzaine d'années).

Notre taux de fécondité est de 1,6 enfants par femme, ce qui peut sembler à première vue n'être pas si loin de 2 mais les écarts sont des écarts de proportions : un taux de fécondité de 1,6 entraîne une réduction de 25 % des effectifs d'une génération à l'autre. Chaque génération « perd » donc 25 % de ses membres, soit l'équivalent des effets démographiques Première guerre mondiale en permanence. En France, la classe 1914 (constituée des hommes nés en 1894) a en eu 24 % de tués pendant la Première guerre mondiale. La dynamique démographique actuelle conduit donc à ce niveau de « pertes » en permanence.

Par ailleurs, cette crise est rendue particulièrement aigüe en France en raison d'un modèle social très dépendant de la démographie. La démographie a des effets économiques d'une manière générale. Une littérature assez développée sur le sujet tend à conclure que le vieillissement conduit à une mobilisation moins

productive de l'épargne et à une moindre créativité des individus, donc à moins d'innovation et de croissance économique tendancielle. Cela vaut pour tous les pays. La France est caractérisée de surcroît par un État social au poids particulièrement élevé en proportion du PIB (33 % du PIB environ). Les retraites par répartition faisant reposer les retraites des générations âgées (14 % du PIB) sur les cotisations des générations actives le rapport démographique entre actifs et retraités est forcément une donnée décisive. Par ailleurs, en France, les dépenses de santé, massivement socialisées et elles-mêmes largement corrélées au vieillissement, conduisent forcément à un poids croissant de la dynamique démographique qu'est le vieillissement sur le système social.

À la question de savoir si la générosité de ce système qui fonctionnait avec des cohortes nombreuses et une espérance de vie plus faible peut être maintenue dans un contexte de fécondité durablement inférieur au taux de remplacement la réponse, évidente à long terme, est non, sauf gains de productivité miraculeux sur lesquels il paraît difficile de parier. Or la tendance à la baisse de fécondité de ces dernières années pourrait bien se poursuivre. D'ores et déjà les hypothèses de fécondité du Conseil d'orientation des retraites (COR) en matière de futur des retraites ne sont plus adaptées puisque c'est l'hypothèse basse du COR qui est aujourd'hui le scénario actuel, en l'absence de baisse supplémentaire.

Tout cela pose des questions essentielles et le débat public doit prendre le sujet à bras le corps. Il faut comprendre que c'est un problème pour tous les Français, y compris ceux qui, à titre personnel, ne peuvent ou ne veulent pas avoir d'enfants. En effet, eux-mêmes vont générer des dépenses sociales dont le financement dépendra du dynamisme – ou de l'absence de dynamisme – de la société tout entière.

Donc en l'état, sans rebond démographique, à long terme le modèle français n'a pas d'avenir.

Cela pose la difficile question de savoir comment les pouvoirs publics et, de manière générale, la société, peuvent faire face à ce qui n'est pas une spécificité française mais un problème mondial.

Une solution ne nous paraît pas crédible, même si elle est souvent évoquée dans le débat public, c'est la compensation par l'immigration, en tout cas à l'échelle, pour pallier cette décroissance tendancielle de la population. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord parce que la compensation à l'échelle du vieillissement par

l'immigration nécessiterait des flux immenses. On parle d'une multiplication par six des flux migratoires actuels pour un pays comme la France, soit 2 millions d'immigrés par an, ce qui, à ces échelles, pose d'évidents problèmes d'intégration et de réalisme politique. Par ailleurs, ces flux énormes devraient être sans cesse croissants puisque la compensation des problèmes démographiques endogènes par l'immigration est une forme de pyramide de Ponzi migratoire dans laquelle, les immigrés vieillissant aussi, il faudrait compenser également les immigrés devenus âgés dans la génération suivante. Cette fuite en avant n'a aucune crédibilité en termes de politique publique.

Même au niveau micro, la question se pose de la solution par l'immigration dans la mesure où toutes les immigrations ne contribuent pas de la même manière à la soutenabilité du système social. Les études sur le sujet tendent à montrer qu'en termes qualitatifs l'immigration dont bénéficie la France aujourd'hui est particulièrement peu qualifiée par rapport à la masse de la population française et peu productive, avec des taux d'emploi particulièrement faibles, ce qui a tendance à faire conclure, par l'OCDE notamment, à une contribution socio-fiscale nette nulle ou légèrement négative de l'immigration, ce qui ne conduit pas à aller dans ce sens, en tout cas autrement que comme un palliatif potentiel pour une partie du problème.

Le défi absolument majeur en matière de politique publique est donc de refaire du soutien efficace aux naissances et à la natalité une politique publique prioritaire.

Notre thèse est qu'il est souhaitable de réfléchir à une reconfiguration de l'État-providence autour de cet objectif à terme et en tout cas de prendre rapidement des mesures fortes sur le sujet.

Nous ne développons pas jusqu'au bout dans notre note la question de la reconfiguration de l'État-providence car c'est un défi de long terme qui dépasse le cadre de ce travail. Mais pour en dire quelques mots, je pars de l'idée selon laquelle l'État-providence, né au milieu du XX^{ème} siècle, a été notamment créé avec l'idée d'apporter une réponse durable et institutionnelle aux crises sociales qui étaient nées de l'industrialisation à partir du XIX^{ème} siècle. Il s'agissait de créer un système à la fois plus juste et plus efficace économiquement qui permettait de traiter à la fois le problème politique de la lutte des classes et le problème économique du paupérisme par un État social fort. L'État-providence, de ce point

de vue-là, a remarquablement répondu à son objectif durant ses premières décennies.

Aujourd'hui la question se pose de la soutenabilité démographique de la modernité contemporaine puisqu'aucun pays développé ne semble plus capable de produire naturellement un niveau de naissances suffisant pour remplacer les générations. L'État social doit-il être adapté pour prendre en compte ce nouveau défi global et générationnel ? Cette question se pose de manière très forte. Si les tendances sont maintenues l'État-providence actuel risque de devenir une machine à sacrifier les jeunes générations puisque celles-ci sont confrontées à des niveaux de cotisations beaucoup plus élevés que par le passé, pour assurer l'équilibre du système social. Le taux de retour sur les retraites et pensions par rapport aux cotisations versées est prévu pour être nettement plus faible pour les générations dans les décennies à venir par rapport aux générations actuellement à la retraite. De plus, on constate une hausse tendancielle des dépenses de santé bien supérieure à la hausse de la croissance économique du pays. Le risque est que toutes ces dépenses liées aux effets du vieillissement, donc aux effets démographiques, tendent à évincer les dépenses d'avenir et donc à desservir les jeunes générations avec des boucles de rétroaction qui renforceront les problèmes démographiques.

Face à cette situation on note qu'il reste sur ce sujet dans le débat public une forme de complaisance d'une part et de malaise d'autre part :

Une complaisance liée probablement à un effet d'inertie déjà évoquée du débat public sur cette question. En effet, les représentations des décideurs sont souvent un peu en retard sur la réalité. Or la situation était très positive dans les années 2000-2010, y compris au moment où les gens actuellement aux responsabilités ont été formés. Les choses sont en train d'évoluer de ce point de vue au point qu'une mission d'information parlementaire, créée récemment, est en train d'auditionner les experts sur la question des causes et des conséquences de la baisse de la natalité en France.

Plus gênant, l'idée d'assumer clairement l'objectif nataliste suscite aussi une forme de malaise. Cela peut être de la résignation face à l'inefficacité supposée de ces politiques, M. Artus en parlait, et il est vrai qu'il y a un débat sérieux et important sur le sujet. Mais c'est souvent aussi, ce qui me paraît plus gênant, la conséquence d'une forme de gêne face à l'idée de l'incitation aux naissances, une crainte de donner l'impression de vouloir peser sur le libre choix des individus et en particulier des femmes. À telle enseigne que l'objectif de soutien aux

naissances ne figure plus officiellement dans les raisons d'être de la politique familiale, si on lit les objectifs officiels tels qu'ils sont mentionnés dans l'annexe « Famille » du rapport 2024 d'évaluation des politiques sociales. Ceux-ci sont désormais au nombre de trois : la compensation financière des charges de famille, l'aide aux familles vulnérables et la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Donc le soutien aux naissances n'apparaît plus que comme un effet collatéral avantageux mais n'est plus l'objectif même de cette politique, ce qui pose question.

En réalité il me paraît absolument nécessaire d'assumer l'objectif nataliste sans fausse pudeur dans la mesure où il ne s'agit en aucun cas de forcer qui que ce soit à avoir des enfants. Une telle politique ne fonctionnerait d'ailleurs pas. Il s'agit simplement d'inciter les individus à avoir autant d'enfants qu'ils le souhaitent. Je ne vois pas pourquoi un comportement porteur d'externalités positives aussi considérables pour la société qu'avoir des enfants ne pourrait pas faire l'objet de mesures d'incitation publiques, comme énormément d'autres comportements aux effets positifs. Or, en l'occurrence, il s'agit d'un effet vraiment dimensionnant à l'échelle de la société. Ce n'est donc pas et ne doit pas être une lutte entre ceux qui veulent avoir des enfants et ceux qui ne veulent pas en avoir. Il est essentiel de rappeler que tout le monde a intérêt à ce que tous les Français qui souhaitent avoir plus d'enfants puissent réaliser ce projet.

Il s'agit donc bien de construire un nouveau consensus national sur le sujet. Dans la mesure où il s'agit de stabiliser la population, donc d'assurer la pérennité de l'assise du modèle social, on peut espérer qu'un tel consensus, nécessaire, soit désormais à nouveau possible.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci infiniment d'avoir donné cette forme de cadrage général à notre futur. La dimension de psychologie collective, que vous avez évoquée, est quand même très impressionnante. À partir des décisions gouvernementales, les pouvoirs publics n'osent pas dire – surtout pas aux femmes – : faites des enfants ! Tout cela s'inscrit dans une complexité de l'univers mental collectif qui a beaucoup évolué et qui joue son rôle. De la même manière on peut se demander si la société de jouissance consumériste et individualiste qui s'installe de plus en plus – c'est un fait quoi qu'on en pense par ailleurs – n'est pas en lien étroit avec la dénatalité.

On peut même pousser l'intuition au-delà en disant que la baisse de la productivité en France est peut-être liée, elle aussi, à cette sorte de jouissance consumériste qui aujourd'hui, d'une certaine manière, est donnée comme modèle. On pourrait élucubrer mais ce n'est ni le temps ni le lieu.

Je vais plutôt donner la parole à Baptiste Petitjean.

Il y a en effet un grand absent dans ce débat, un « éléphant dans la pièce », comme on dit. Nous sommes un pays dont l'industrie a chuté dramatiquement depuis quarante ans. « Il faudrait que l'industrie dans chaque pays soit au moins à 20 % du PIB. » disait au tournant des années 2010 le commissaire européen Paolo Gentiloni. Nous sommes très loin de ce chiffre qui était déjà très bas. On ne va pas reconstituer en France les hauts-fourneaux, vous l'avez souligné. Pour autant la France doit-elle abandonner toute ambition industrielle. Et, sans cette ambition industrielle, peut-elle apporter une réponse à la question que nous posons ici ce soir ?

Baptiste Petitjean, qui nous a entraînés dans ce colloque et cet ensemble d'analyses fort importantes et fort complémentaires, va maintenant nous en parler.

BAPTISTE PETITJEAN

Sans industrie solide, pas de protection sociale efficace

Merci, Madame la présidente,

Le modèle social a-t-il un avenir ? Quelles sont les conditions de sa préservation ? Nous avons deux heures pour résoudre un problème qui devrait – au sens de la probabilité mais aussi de la nécessité ! – occuper une grande partie de la campagne pour la prochaine élection présidentielle.

La Fondation Res Publica devait organiser cet automne ou cet hiver un colloque en trois temps, sur le modèle social, sur la réindustrialisation et enfin sur la démographie. Mais j'ai proposé à la présidente Marie-Françoise Bechtel, à Jean-Pierre Chevènement et à Benjamin Morel, qui l'ont accepté, de les regrouper en un seul événement afin de donner à voir l'équation dans son entièreté, « *l'idée de manœuvre* » dirait Jean-Pierre Chevènement, afin d'engager la réflexion de

manière plus problématisée, plus prospective, conformément à l'esprit de recherche de la Fondation depuis sa création.

Le modèle social français, mécanisme de solidarité hérité du programme du Conseil national de la Résistance et qui fait partie de l'identité républicaine de la France, est essentiellement fondé, pour son financement, sur deux paramètres clés : la vitalité démographique et le dynamisme de l'activité économique. Autrement dit, la pérennité de ce système tout à fait singulier, très généreux en prestations sociales et en services publics, dépend du nombre et de la capacité contributive de tous, et notamment des actifs et des entreprises qui paient des cotisations.

Ainsi, un pays comme la France ne peut pas se désintéresser de l'évolution de sa démographie : de l'évolution des naissances, du solde naturel et de la pyramide des âges. C'était l'objet de l'une des interventions précédentes. Mais un pays comme la France ne peut pas non plus ignorer la menace que font peser sur son contrat social la désindustrialisation et la désagricolisation, la persistance d'une croissance faible (+1,3 % par an en moyenne de 2010 à 2024⁶), le décrochage technologique, les faibles gains de productivité (la productivité du travail par tête en France reste en 2023 3,5 % en-dessous de 2019⁷) et la stagnation des salaires⁸.

« *Sans industrie solide, pas de protection sociale efficace* ». Tel est l'intitulé de mon intervention ; tel est également le titre de la première tribune que j'ai publiée, dans *Le Monde*⁹, en tant que directeur de la Fondation. Cela remonte au 14 décembre 2011...

Le financement de notre modèle social dépend donc des cotisations des travailleurs et des entreprises. Une économie en croissance, productive, et dynamique n'est pas une option, c'est un impératif ; Patrick Artus a rappelé cet enjeu en tout début de séance. Et contrairement à la pensée qui a dominé de la

⁶ Évolution du PIB de la France et de ses composantes, Insee.

⁷ La productivité du travail par tête en France reste en 2023 3,5 % en-dessous de 2019. Contrairement à l'Italie (+1,1 %) ou au Royaume-Uni (+ 0,6 %), la France n'a pas retrouvé son niveau de productivité par tête d'avant-crise, tout comme l'Allemagne et l'Espagne qui se situent respectivement 0,6 % et 1,3 % sous leur niveau de 2019. 5^{ème} rapport du Conseil national de la productivité.

⁸ Le salaire net en ETP a augmenté de 0,3 % en moyenne par an depuis la fin des années 2000 dans le privé, et a stagné (0,0 % en moyenne par an) dans le secteur public. Insee.

⁹ « Sans industrie solide, pas de protection sociale efficace », Tribune de Baptiste Petitjean dans *LeMonde.fr*, 14 décembre 2011

fin des années 1970 au début des années 2010, la croissance – mais pas seulement, il en va aussi de l'indépendance de la France ou de la résorption des fractures territoriales – ne peut venir de l'idéologie du *fabless*. Au contraire. La désindustrialisation a affaibli notre potentiel de croissance et alimenté l'aggravation d'un déficit commercial devenu abyssal.

Depuis le milieu des années 2010, il y a certes eu un arrêt de l'hémorragie productive. On peut même parler d'un frémissement. Sur le front de l'emploi par exemple : de 2017 à 2024, près de 120 000 emplois salariés industriels ont été créés, en solde net¹⁰. En termes d'attractivité également : pour la sixième année consécutive, la France a été en 2024 la première destination des investissements directs à l'étranger (IDE) en Europe, en nombre de projets¹¹. Entre 2022 et 2024, on recense enfin plus de 450 ouvertures nettes d'usines sur tout le territoire¹², en tenant compte des extensions et réductions.

Mais la lucidité commande de nuancer ces progrès. Regardons plusieurs indicateurs clés.

La trajectoire de notre balance commerciale de biens tout d'abord¹³. Je serai un peu long sur cet indicateur que je suis de très près depuis mon passage à la tête de la Fondation Res Publica : chaque été ou presque, Jean-Pierre Chevènement souhaitait un point complet et détaillé sur le commerce extérieur de la France. Il avait bien en tête la relation « *quasi mécanique* » entre la « *désindustrialisation accélérée* » et les « *déficits extérieurs persistants* », une relation décrite par les économistes François Geerolf et Thomas Grjebine¹⁴. Je les cite : « *Un déficit de la balance des biens-manufacturés diminue de façon mécanique la production de*

¹⁰ Emploi salarié par secteur, *Insee*. 3 267 100 salariés dans l'industrie à fin 2024, contre 3 148 600 à fin 2017.

¹¹ Business France, 15 mai 2025.

¹² Baromètre industriel de l'État 2024, ministère de l'Economie, mars 2025. 176 ouvertures nettes en 2022, 189 en 2023, et 89 en 2024. Hors extensions et réductions significatives de sites industriels, on compte toutefois 5 fermetures nettes d'usines en 2024, contre 49 et 59 ouvertures nettes respectivement en 2022 et 2023.

¹³ Les chiffres du commerce extérieur mentionnés dans la suite de cette intervention proviennent principalement du site du département statistique des Douanes, « Le chiffre du commerce extérieur ».

¹⁴ « Désindustrialisation (accélérée) : le rôle des politiques macroéconomiques », François Geerolf et Thomas Grjebine, *L'Économie mondiale 2021*, CEPII, La Découverte, 2020.

biens pour une demande donnée. Lorsque ce déficit augmente (ou que le solde commercial se dégrade), la production de biens diminue encore (par rapport à la situation antérieure où le solde commercial était moins dégradé), ce qui amène à la désindustrialisation. »

Situé autour de l'équilibre jusqu'au milieu des années 2000, le solde commercial de la France n'a cessé de se dégrader en tendance depuis. Le déficit est massif, supérieur ou avoisinant 100 milliards d'euros (CAF/FAB) depuis 2021. Jean-Michel Quatrepoint rappelait souvent le cumul des soldes commerciaux annuels¹⁵ : au total, depuis le début du siècle, la France a accumulé plus de 1 600 milliards d'euros de déficits commerciaux, tandis que l'Allemagne et l'Italie ont respectivement accumulé environ 4 300 milliards et 400 milliards d'excédents. On peut d'ailleurs au passage se demander où sont passés les excédents commerciaux allemands, qui ne se sont manifestement orientés ni vers l'investissement productif, ni vers l'innovation et la technologie, ni les infrastructures jusqu'ici. La part de marché à l'export de la France au niveau mondial a fondu de moitié depuis 2000, en passant de 5,1 % à 2,6 %. Elle est inférieure à celle de l'Allemagne et, depuis 2020, à celle de l'Italie devenue le 4^{ème} exportateur mondial, devant le Japon.

Allons plus loin et soulevons le capot. Le solde des produits manufacturés a basculé dans le négatif en 2005 (45 milliards d'euros de déficit en 2024), et notre socle de grandes catégories excédentaires (aéronautique et parfums & cosmétiques) semble trop étroit pour redresser cette trajectoire. En revanche, les grandes catégories déficitaires sont nombreuses : l'automobile, déficit de 23 milliards (nous avions un excédent de 10 milliards il y a 20 ans) ; produits informatiques, électroniques et optiques, 21 milliards ; produits métalliques et métallurgiques, 12 milliards ; équipements électriques et ménagers, 9 milliards ; machines, 8 milliards ; bois, papier, carton, 6 milliards ; textile, 5 milliards.

Même le secteur agroalimentaire vacille. En considérant les produits agricoles et les produits des industries agroalimentaires, le solde commercial a été positif à hauteur de 8,6 milliards de 2010 à 2019, avec des pics à plus de 11 milliards entre 2011 et 2013. Mais tout récemment, les excédents agroalimentaires se sont érodés : 6,6 milliards d'euros en 2023, puis 4,9 milliards en 2024, et un peu moins d'1 milliard sur les douze mois allant d'octobre 2024 à septembre 2025¹⁶. Sur les

¹⁵ À partir des chiffres de la base de données *Trade Map*, de l'*International Trade Centre*.

¹⁶ 0,8 milliard de déficit pour les produits agricoles et 1,6 milliard d'excédent pour les produits des IAA.

neuf premiers mois de l'année 2025, la France a enregistré un déficit commercial dans le secteur agricole de 458 millions d'euros ; et le très faible excédent sur les produits de l'industrie agroalimentaire (82 millions d'euros) ne suffit pas à redresser la barre. Si cette tendance devait se confirmer pour l'ensemble de l'année en cours, le résultat serait inédit, jamais observé depuis plus d'un demi-siècle, le dernier solde négatif dans le domaine agroalimentaire remontant à 1978. Après la désindustrialisation, est-ce la désagricolisation qui nous menace ?

Une analyse encore plus fine de la base de données détaillée des Douanes¹⁷ permet de saisir l'état et l'évolution de l'ensemble des productions nationales à travers près de 10 000 postes répertoriés. En 2024, environ 6 500 postes/produits (soit les deux tiers de l'ensemble) sont en déficit commercial, et presque 1 000 postes affichent un déficit de plus de 50 millions d'euros.

J'en viens à d'autres indicateurs. La part de l'industrie manufacturière dans le PIB par exemple¹⁸ : 9,6 % (-0,2 point qu'en 2023), contre 14 % en moyenne pour la zone euro, 15 % en Italie et 18 % en Allemagne. L'indice de production industrielle¹⁹ en France est quant à lui situé 15 points en-dessous de son niveau de 2011-2012, et un peu moins de 10 points en-dessous son niveau pré-Covid (2019). Et le nombre d'emplois salariés dans l'industrie recule depuis la deuxième partie de l'année 2024, pour la première fois depuis 2018. La France a perdu un peu plus de 10 000 emplois industriels en un an²⁰.

Pourquoi ce retournement ? Pourquoi sommes-nous coincés dans cette morosité productive ?

Dans les mois et années qui suivirent le rapport Gallois de 2012 – et sous l'impulsion décisive du ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg qui réinstalla des outils de politique industrielle centrés sur les filières et les produits, souvenons-nous de ses 34 « *plans industriels* »²¹ ou des « *commissaires au redressement productif* »²² –, un grand nombre de mesures ont bien été mises

¹⁷ Nomenclature NC8.

¹⁸ « Réindustrialisation : les chiffres qui confirment l'enlisement », *Les Echos*, 30 octobre 2025.

¹⁹ La conjoncture économique française en 10 graphiques, Rexecode, 25 mars 2025.

²⁰ Emploi salarié par secteur, Insee. 3 257 800 au troisième trimestre 2025, contre 3 268 900 au troisième trimestre 2024.

²¹ « La nouvelle France industrielle ».

²² Lettre d'Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, aux préfets de région, 14 juin 2012.

en place notamment au titre de la « politique de compétitivité » qui visait un soutien au tissu économique et industriel dans sa globalité.

On peut citer des initiatives telles que le « *Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi* », en 2012 ; la « *loi travail* » de 2016 ; ou encore la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite « *loi Pacte* »²³, en 2019.

Plusieurs évolutions dans le sens d'un allègement de la fiscalité des entreprises ont également eu lieu, avec notamment le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) puis sa transformation en 2019 en allègements de cotisations pour les employeurs²⁴. Les réformes des années 2019-2023 ont permis aux entreprises industrielles françaises de réduire sensiblement leurs coûts de production, sans pour autant réaligner le niveau national de fiscalité de production sur la moyenne européenne²⁵.

Il s'agit à mes yeux de compléter ces mesures horizontales par des outils de politique industrielle verticaux, établissant de manière ciblée des stratégies de filières territorialisées, produit par produit, visant à faire mûrir et à développer nos capacités productives en mobilisant ensemble les industriels, les forces sociales, les investisseurs et la puissance publique. Dans une sorte de néo-interventionnisme, l'État jouerait un rôle actif dans l'identification des activités économiques qu'il souhaite promouvoir. J'ouvre une parenthèse ici pour insister sur la dimension « *territorialisée* » de ces politiques de filières, car ce qui caractérise la France est hélas la faiblesse de son tissu productif, en comparaison du fameux *Mittelstand* allemand ou des *Distretti* industriels en Italie : les PME industrielles²⁶ en France pèsent 9 % du nombre total d'entreprises du secteur, contre 34 % en Allemagne et 17 % en Italie ; elles emploient un quart des travailleurs du secteur contre 50 % en Italie, et leur part dans la valeur ajoutée du secteur est de 38 %, contre 50 % en Italie.

²³ Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises.

²⁴ Le plan « France Relance » a mis en place une baisse des impôts de production de 20 milliards d'euros sur la période 2021-2022 ; Voir notamment : Conseil d'analyse économique (CAE), « Les impôts sur (ou contre) la production », 2019 ; Baisse des impôts de production, ministère de l'Economie, 7 septembre 2023.

²⁵ Les impôts sur la production, FIPECO, 2024. 3,1 % du PIB en France en 2023, au deuxième rang européen derrière la Suède, contre 1,7 % du PIB de moyenne dans l'UE et 0,7 % du PIB en Allemagne.

²⁶ « Redynamiser l'industrie pour une souveraineté retrouvée », Livre blanc de la CPME, novembre 2025.

Je reviens aux stratégies de filières, dont la première étape est celle de l'identification même des filières et des produits pertinents. Et les données détaillées des Douanes que j'ai évoquées dans le constat peuvent fournir une aide précieuse. Comme l'avait établi le Haut-Commissariat au Plan, trois paramètres doivent être pris en considération pour identifier, parmi les 10 000 références, les postes pour lesquels une localisation ou une relocalisation de la production sur le territoire national peut être envisagée :

- l'existence d'une demande nationale pérenne ;
- l'existence de débouchés à l'export ;
- l'existence d'atouts permettant le développement compétitif des activités dans le champ considéré. Il peut s'agir d'avantages de diverses natures, géographiques, naturels, humains, historiques, maîtrise de la chaîne de valeur amont et aval, compétitivité-prix ou hors-prix, procédés de production innovants, intervention spécifique de l'État en termes d'investissements, de coordination, de planification ou de suivi opérationnel... Grosso modo, on peut estimer qu'un seuil d'autoapprovisionnement (part de la production nationale dans la consommation nationale) de l'ordre de 20 % peut traduire l'existence d'un socle de capacité productive nationale permettant une montée en puissance.

Ces politiques de filières territorialisées pourraient prendre la forme de Plans de mobilisation, permettant de structurer l'offre des produits industriels identifiés comme prioritaires et qui ne font pas encore l'objet d'une action publique soutenue, un peu dans l'esprit, remises au goût du jour bien entendu, des Commissions de modernisation du Commissariat général du plan d'après-guerre.

Chaque stratégie de filière devra alors s'intéresser à un certain nombre de déterminants majeurs. J'en retiendrai quatre principaux ce soir, que l'on peut distinguer en « 4 F » :

- Je ne reviens pas sur la nécessité, largement décrite par le directeur de la Fondation, d'un appareil éducatif et de Formation efficace, en phase avec les besoins de notre économie en métiers et en compétences, pour aujourd'hui et pour demain. Je rappelle simplement qu'actuellement, 60 à 70 000 postes restent vacants dans l'industrie.

- Deuxièmement, la disponibilité en Foncier. Suite à la définition d'objectifs particulièrement ambitieux, notamment en comparaison de nos voisins²⁷, en matière de réduction de l'artificialisation des sols (objectif « zéro

²⁷ « Les politiques de réduction de l'artificialisation des sols », Sénat, 2023.

artificialisation nette », fixé par la loi « Climat et résilience » de 2021), la question du manque de foncier économique est devenue criante. 93 % des zones d'activités économiques seront saturées d'ici 2030 ; 67 % des EPCI déclarent avoir refusé des projets d'implantation économique ou subi des déménagements d'entreprises par manque de foncier économique²⁸. Des premières pistes sont à considérer, en particulier l'utilisation des friches industrielles (potentiel d'au moins 10 000 hectares²⁹).

■ **Le Financement.** Le rapport Draghi de septembre 2024³⁰, auquel la Fondation a consacré un colloque entier il y a un an presque jour pour jour³¹, souligne la nécessité pour l'Europe de réaliser de lourds investissements, à hauteur de 800 milliards d'euros par an, afin d'entretenir et de renouveler des spécialisations sectorielles, de sorte à rejoindre la frontière technologique et à augmenter les gains de productivité. J'en profite pour indiquer ici qu'à mes yeux l'innovation devrait être envisagée comme une donnée d'entrée, un paramètre à part entière des stratégies de filières. Les investissements dans l'automatisation par exemple sont particulièrement urgents en France, où seuls 4 900 robots ont été installés en 2024, contre près de 9 000 en Espagne et presque 27 000 en Allemagne³². Selon Olivier Lluansi, dans son rapport pour le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI)³³, le besoin d'investissement supplémentaire dans notre industrie est de l'ordre de 200 milliards d'euros sur dix ans, soit 3 % seulement de l'épargne du pays. Serpent de mer, la mobilisation du montant colossal de l'épargne nationale constitue une source de financement privilégiée mais dont les modalités pratiques tardent à voir le jour. Le METI propose de créer des fonds régionaux d'investissement industriel, directement accessibles aux épargnants locaux.

²⁸ « Le foncier économique à l'heure de la sobriété foncière », Intercommunalités de France, octobre 2022.

²⁹ Mission nationale de mobilisation pour le foncier industriel, « Stratégie nationale de mobilisation pour le foncier industriel », Rollon Mouchel-Blaisot, 2023.

³⁰ « The future of European competitiveness », Rapport de Mario Draghi à la Commission européenne, 9 septembre 2024.

³¹ « L'avenir de l'économie européenne : que penser des rapports Noyer et Draghi ? », Colloque de la Fondation Res Publica du 27 novembre 2024.

³² « Moins de nouveaux robots, plus de fermetures de sites : l'industrie française en plein doute », *Les Echos*, 17 novembre 2025.

³³ « Produire et travailler en France mode d'emploi », METI, juin 2025.

• La **Facilitation**, pour ne pas dire la simplification. Pour de nombreuses filières industrielles, la réindustrialisation bute enfin sur la complexité administrative, sur les difficultés normatives et sur les délais liés à celles-ci. Le coût de la bureaucratie grimperait à près de 4 % du PIB en France (3,9 %) contre 0,8 % du PIB en Italie, 0,3 % en Espagne, 0,2 % en Allemagne, 0,1 % au Royaume-Uni³⁴. Actuellement le délai d'instruction d'autorisation d'exploiter une nouvelle activité industrielle est de 14,4 mois³⁵. Les « sites clés en mains » constituent un bon outil qu'il convient de développer davantage : ils permettent vis-à-vis des **porteurs de projets industriels de proposer des sites** permettant une implantation plus rapide grâce notamment à des travaux de proto-aménagement et l'avancée d'un maximum de procédures administratives préalables, conduits en partenariat avec les collectivités concernées.

Je n'ai hélas plus le temps de développer, mais d'autres paramètres et leviers essentiels existent et doivent être pris en grande considération pour mener à bien notre objectif de reconquête productive. Je pense bien entendu à la disponibilité et au coût de l'énergie, mais aussi à la commande publique de proximité.

Une note de conjoncture, pour finir :

La volonté française de redressement productif se trouve également entravée par un environnement qui s'est considérablement et rapidement durci, ce qui a fait dire à Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez Rexecode qu'« *il est plus difficile de réindustrialiser en 2025 qu'en 2017* »³⁶.

La demande européenne se comprime, plombée notamment par les difficultés de l'Allemagne dont le PIB a reculé en 2023 (-0,2%) et en 2024 (-0,1%).

La France et l'Europe se trouvent surtout dans les tenailles sino-américaines, pour faire référence à un colloque de la Fondation Res Publica de... 2010³⁷ ! D'une part l'offensive douanière menée par les États-Unis prive certaines de nos productions d'un débouché essentiel (c'est le cas des vins et spiritueux par

³⁴ « Quantifying the impact of red tape on investment : A survey data approach », Journal of financial economics, février 2014.

³⁵ Politique prioritaire du Gouvernement, Faciliter l'installation et le développement des sites industriels.

³⁶ « Moins de nouveaux robots, plus de fermetures de sites : l'industrie française en plein doute », *Les Echos*, 17 novembre 2025.

³⁷ « La France et l'Europe dans les tenailles du G2 ? », Colloque de la Fondation Res Publica du 18 janvier 2010.

exemple) ; d'autre part, les surcapacités chinoises cherchent à se déverser en Europe et menacent les parts de marché de nos producteurs. L'excédent commercial chinois en Europe a presque doublé depuis 2019 pour atteindre les 310 milliards de dollars sur les douze derniers mois, dépassant de manière inédite l'excédent chinois vis-à-vis des États-Unis (302 milliards)³⁸. Et je ne parle pas du rythme effréné des États-Unis et de la Chine dans la course à l'innovation³⁹.

Ajoutons à ce nouveau cadre commercial la question monétaire et le retour de l'euro fort (ou du dollar faible, cela dépend du point de vue), passé de la parité en début d'année 2025 à environ 1,18 dollar à la fin de l'été. Il est un peu redescendu et s'échange désormais à près de 1,16 dollar⁴⁰. Mais la vigilance s'impose... Cette évolution du cours de l'euro vient dégrader un peu plus la compétitivité des produits européens, et donc français, à l'export.

Je termine mon propos sur le fait que la reconquête productive doit se faire aussi dans les esprits, au sein de l'ensemble de la société. Un peu moins de la moitié des Français (47 %) recommanderaient à un proche de travailler dans l'industrie, c'est le plus le plus bas niveau observé depuis 15 ans⁴¹.

Je vous remercie pour votre attention.

³⁸ « Droits de douane : pour la première fois, la Chine dégage un excédent commercial plus important vis-à-vis de l'Europe que des États-Unis », *Les Echos*, 17 novembre 2025.

³⁹ « Is China winning the innovation race ? », *Financial Times*, 28 novembre 2025

⁴⁰ 1 euro = 1,1577 dollar le 26 novembre 2025, Banque centrale européenne.

⁴¹ Sondage Ifop, « La France est-elle en train de rater sa réindustrialisation ? », novembre 2025.

Débat

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci infiniment de cet exposé très dense, très fourni que vous avez su résumer alors que les parties chiffrées jouaient un rôle important.

Je redonne la parole à Patrick Artus qui va parler de ses accords et désaccords en ce qui concerne les solutions qui peuvent être devant nous.

PATRICK ARTUS

Je n'ai aucun désaccord avec ce qui a été dit sur le système éducatif. C'est un panorama terrifiant mais juste dont je partage les pistes qui ont été évoquées.

Sur la démographie j'ai quelques doutes sur notre capacité à redresser la natalité. Certains pays ont fait d'énormes efforts. En Suède par exemple le père comme la mère bénéficient d'un congé parental de six mois. Il y a des infrastructures de garde... Pourtant la dénatalité est absolument considérable. Quand j'avais travaillé sur ce sujet pour le conseil d'analyse économique (CAE) nous avons conclu que rien ne marchait, qu'il n'y avait pas de politique nataliste efficace. Peut-être faudrait-il s'intéresser aux problèmes de logement. La difficulté de se loger a peut-être été sous-évaluée dans certains pays. Il faudrait certainement considérer le problème du travail des femmes. C'est clair en Chine et au Japon. Les jeunes Japonaises et les jeunes Chinoises ne veulent pas sacrifier leur carrière pour avoir des enfants et elles n'ont pas d'enfants... Je crains que cette pente ne soit dure à redresser.

Sur l'industrie. Certes il faut de l'industrie mais vous n'avez pas du tout parlé des services. La France n'a pas de déficit extérieur des biens et services. L'excédent des services est du même ordre que le déficit de l'industrie. La frontière entre services et industrie est assez bizarre. Par exemple tout ce qu'on appelle

l'industrie du numérique ce sont des services. Suivant les entreprises elles sont classées dans les télécoms, dans les services aux entreprises et même dans le commerce de gros ! *Apple*, c'est du « commerce de gros ». Ce qui compte c'est la somme dans l'économie de l'industrie manufacturière et des services suffisamment sophistiqués.

Quand on regarde la balance commerciale de la France on voit des excédents. Bien sûr sur le tourisme mais c'est mineur. Ce sont des excédents sur la logistique, sur le transport, sur les services aux entreprises, sur les services financiers qui sont massifs et extraordinairement croissants. Je crois donc qu'il ne faut pas laisser tomber les services.

Mais je partage le besoin de dynamiser l'industrie mais sans pratiquer une politique à la Trump visant à récupérer aux États-Unis des industries milieu de gamme ou bas de gamme, qui ont été délocalisées longtemps. L'industrie a des chaînes de valeur extraordinairement compliquées, difficiles à défaire. Écoutons les industriels : « Je suis organisé pour fabriquer tel produit au Vietnam et je ne vais pas me désorganiser. Donc plutôt que de récupérer de l'industrie il faut faire apparaître de la nouvelle industrie... mais ne pas oublier les services ».

Pour finir, je citerai quelques pays dont je pense que la France pourrait s'inspirer dans plusieurs domaines.

La Finlande pour son système éducatif. La Finlande est le seul pays qui soit compétitif pour la qualité de son système éducatif par rapport aux pays d'Asie.

Qu'ont fait les Finlandais ?

Ils paient honorablement les professeurs. Mais ce n'est pas l'essentiel. Un effort extraordinairement important est fait au niveau de la formation des maîtres.

Ils ont complètement changé les techniques éducatives. Plus de cours magistral, les enfants sont en petits groupes. On mélange les enfants plus avancés et les enfants moins avancés (les groupes de niveau sont une hérésie absolue). Et le professeur intervient quand les élèves n'arrivent pas à résoudre d'eux-mêmes un problème.

Des travaux ont été faits en France sur le contenu d'un cours. On voit que les enseignants utilisent 90 % du temps d'une heure de cours à recopier le manuel au tableau. Les enfants ont donc deux manuels : le manuel et celui qu'ils ont recopié au tableau avec des fautes d'orthographe. C'est une utilisation absolument effrayante du temps. En Finlande il n'y a pas de cours magistral, on ne recopie pas

le manuel au tableau, on stimule la créativité, on fait travailler ensemble les enfants dès la maternelle.

J'aime bien la Suède parce qu'elle a réglé le problème de l'efficacité du secteur public. À la fin des années 1990 la Suède a mis en place le système des agences publiques : une agence par fonction de l'État. En France il y a plusieurs administrations sur chaque fonction de l'État. Ne serait-ce que pour le transport urbain en région parisienne six ou sept administrations doivent signer l'extension du réseau ! En Suède une seule agence gère le transport urbain. Cette politique a permis de réduire de 20 points de PIB des dépenses publiques sans aucune détérioration de qualité des services publics.

Il n'y a plus de fonctionnaires en Suède : les agents du service de l'État ont pour 1 % un statut de fonctionnaire et pour 99 % un statut privé. Ils ont des primes, ils sont évalués, ils peuvent être licenciés s'ils ne sont pas bons.

Surtout les agences sont évaluées tous les trois mois, évaluations assorties de suggestions de gestion.

C'est un système extraordinairement efficace. Mais des réformes aussi lourdes ne peuvent pas être parachutées.

En même temps les Suédois ont réformé les retraites. Après six ans de négociations avec les syndicats et tous les partis politiques ils sont arrivés à une réforme qui a été approuvée par 80 % des parlementaires.

Donc le message est : simplification de l'État et puis prendre son temps pour arriver à une réforme adoptée par tous.

Mon troisième exemple est le Danemark. Au risque de choquer certains je pense que la protection de l'emploi, très forte en France, est catastrophique pour le dynamisme économique. Une protection forte de l'emploi gèle les structures productives. Cela génère une désincitation à changer de secteur, à se requalifier. La médaille du travail, par exemple, est absolument aberrante : on récompense le fait de n'avoir jamais changé d'employeur. Alors qu'il faudrait récompenser le fait d'avoir changé plusieurs fois d'employeur !

Au Danemark on peut licencier sans coût et sans difficulté avec en contrepartie une forte protection des personnes.

Un énorme effort de requalification est donc nécessaire. Les budgets qui en France servent à indemniser le chômage sont utilisés au Danemark pour former les chômeurs (il y a 2,5 % de taux de chômage au Danemark). Au Danemark, les salariés n'hésitent pas à démissionner. 30 % des Danois changent d'employeur

chaque année, contre 10 % des Français. Les Français sont protégés et les Danois savent que s'ils quittent leur emploi ils seront formés, ils auront un meilleur emploi, il en résulte une rotation du marché du travail très efficace.

Mon amie Alexandra Roulet a fait une étude sur l'effet du chômage et de la perte d'emploi sur la santé physique et mentale des personnes concernées. En France la perte d'un emploi entraîne une très forte dégradation de la situation de santé. Au Danemark aucun effet sur la santé n'est associé à la perte d'emploi.

La Suisse garde une industrie énorme, assez traditionnelle : biens d'équipement, pharmacie, etc. avec un taux de change extraordinairement surévalué, parce qu'ils font énormément de recherche et de formation.

Dernier mot, nous aurions intérêt à robotiser davantage, même si cela ne peut pas sauver jusqu'à la fin des temps.

En Corée, il y a 1 100 robots pour 100 000 salariés, 400 au Japon, presque 500 en Allemagne, 200 en France, 180 en Espagne et en Italie. La France est un pays extraordinairement peu automatisé. Il en est de même concernant les retards pour l'adoption de l'IA. Ça ne permet pas de compenser la disparition de la population dans un siècle mais les pays qui robotisent ont des gains de productivité. Si nous avions 1,5 % ou 2 % de gains de productivité, même en situation de vieillissement nous serions beaucoup moins mal. Il faut donc comprendre pourquoi les entreprises françaises ne se robotisent pas. Même pour réindustrialiser dans les industries standard on ne peut être compétitifs qu'en automatisant. On ne rapatriera pas le textile si ce n'est pas totalement robotisé, automatisé. La sous-robotisation est un vrai problème.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Au sujet de l'emploi par la requalification des personnes, j'ajouterai que nous avons en France un fonds de formation professionnelle extrêmement mal utilisé. Cela m'avait frappée lorsque j'avais été élue. En caricaturant à peine, nous avons des milliards qui dorment ou permettent des séminaires de cadres le week-end à Malte, pour se parler entre soi, alors que la vraie requalification pourrait passer par là. Là il y a beaucoup d'argent.

PATRICK ARTUS

Les Français qui se forment en entreprise sont essentiellement des cadres bien qualifiés d'âge intermédiaire alors qu'il faudrait faire un énorme effort de formation des gens qui perdent leur emploi, comme au Danemark, et des gens de plus de cinquante ans parce qu'ils devront travailler plus tard. Or la formation professionnelle n'est pas centrée sur ces publics.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Ce qui nous ramène à votre remarque initiale sur le faible taux d'emploi des seniors qui est très largement à l'origine des difficultés de notre modèle social. Nous bouclons la boucle.

PATRICK ARTUS

On n'augmentera pas le taux d'emploi des seniors sans les former.

TRISTAN CLARET-TRENTElivres

Si je résume votre position sur le sujet, c'est un peu la thèse du fatalisme : ce problème est grave mais on ne peut pas vraiment faire grand-chose. Thèse souvent avancée mais avec laquelle je suis en net désaccord.

C'est indubitablement un problème très compliqué et il existe beaucoup de façons de jeter l'argent par les fenêtres au nom d'une politique nataliste mal conçue. On ne compte pas les politiques natalistes inefficaces dans le monde. Nombre de pays y consacrent beaucoup d'argent sans résultat.

À l'évidence, le fait pour les individus et les couples d'avoir des enfants intègre énormément de déterminants dont la plupart ne sont pas à la main des pouvoirs publics. En tout cas il est très difficile d'inciter les gens à avoir des enfants.

On part donc pour traiter ce problème avec les mains attachées dans le dos.

Pour autant il faut noter que des différences relativement limitées en termes de taux de fécondité ont, quand on les projette sur une durée assez longue, des effets majeurs en termes de différence de destins nationaux. Dans cette note, mon co-auteur et moi-même ne prétendons pas pouvoir « régler le problème » mais nous défendons l'idée qu'il est au moins possible de compenser partiellement la tendance à la baisse de la fécondité. Or gagner 0,2 ou 0,3 point de taux de fécondité fait une différence très significative sur la longue période. L'inefficacité des politiques natalistes n'est, en outre, pas la conclusion que tirent les méta-analyses sur le sujet qui concluent plutôt que l'efficacité incitative est réelle faible dans le sens où obtenir un effet coûte très cher. Et les moyens des États n'étant pas illimités il y a une limite à ce qu'on peut raisonnablement espérer obtenir.

Nous considérons qu'il y a deux écueils majeurs à éviter pour qu'une politique de soutien aux naissances fonctionne.

Le premier est l'écueil idéologique dans lequel sont souvent tombés les régimes conservateurs qui ont conduit des politiques natalistes – on le voit notamment à l'Est de l'Europe – consistant à soutenir le modèle de la famille traditionnelle. Ce faisant ils ont tendance à idéologiser le sujet, à créer un clivage (avoir des enfants serait un « truc de droite ») ce qui conduit à une baisse des taux de fécondité corrélée avec l'idéologie des gens. Les gens qui n'ont pas envie de rentrer dans le modèle familial traditionnel décident de ne pas avoir d'enfants ! C'est un piège dans lequel on peut dépenser beaucoup d'argent sans avoir de résultat.

L'autre erreur, celle qu'on a eu tendance à faire en France ces quinze dernières années (la réforme Hollande en est assez révélatrice), est la confusion entre l'objectif social et l'objectif nataliste de la politique familiale. Le système social français est un système très complexe dans lequel il y a beaucoup de dispositifs qui peuvent poursuivre des objectifs différents. Mais la politique familiale à mon avis a vocation à se concentrer sur le fait de créer des enfants supplémentaires qui ne seraient pas nés sans cette politique. Si jamais, et c'est le cas, cela permet aux gens de vivre mieux avec leurs enfants c'est très bien mais cela ne doit pas être l'objectif principal déterminant le ciblage du dispositif.

Ce qui doit déterminer les mesures qu'on choisies en termes de politique familiale est donc le rendement à l'euro dépensé en matière d'effet de levier sur les naissances, ce qui doit conduire à se concentrer sur les cas où l'on pense que les incitations économiques peuvent avoir un effet important sur les choix des familles. Dans notre note, nous préconisons notamment de se concentrer sur le

soutien au troisième enfant en partant du constat que le fait d'avoir ou non un premier enfant est un choix vertigineux sur lequel l'État n'a globalement pas du tout de levier et probablement une légitimité limitée à réagir.

Si les gens ont un couple stable et ont déjà eu un enfant le modèle familial à deux enfants est assez consensuel dans la société française contemporaine pour que le passage se fasse assez naturellement. À l'inverse, le décrochage se fait au moment de s'arrêter à deux ou avoir un troisième enfant, qui constitue la grande hésitation. Et le choix se fait souvent par la négative pour des raisons matérielles notamment liées à la taille du logement, aux arbitrages en termes de temps, etc. Nous considérons donc qu'en concentrant le soutien des pouvoirs publics sur ce passage au troisième enfant on peut obtenir un assez bon rendement de cette mesure qui justifie son coût. Il y a d'ailleurs certains exemples de politiques conduites dans certains pays ces dernières décennies qui sont encourageants à cet égard.

PHILIPPE GUITTET

Tous les politiques en parlent : la décentralisation serait la réponse à tout. Borloo et d'autres prétendent que cela résoudrait pas mal de choses, en particulier dans la politique d'éducation (concurrence entre établissements, recrutement des personnels, etc.). Je n'y crois pas. Je partage plutôt l'idée qu'a évoquée Joachim Le Floch-Imad sur l'essentiel.

L'un des problèmes de l'éducation était le collège unique. On a primarisé complètement le collège unique.

Je ne crois pas trop au modèle finlandais même si je reconnais qu'il y a un problème de formation des enseignants. Je pense que le projet mis en avant par Éric Thiers (directeur de cabinet de Nicole Belloubet) sur la formation des enseignants peut bien fonctionner. En particulier le recrutement à Bac +3 plutôt que Bac + 5 va permettre de recruter de nouveaux enseignants et la licence pour le primaire va être une source plutôt positive. Mais l'enjeu est quand même l'enseignement primaire, la grammaire, etc. Pour cela il faut une formation efficace des enseignants plutôt que de recruter des masses de contractuels.

Je pense aussi qu'il faut limiter le contrôle continu (les « compétences », les « savoirs, » ...) et revenir aux examens.

Je me pose des questions quand même sur le passage de la Quatrième à l'enseignement professionnel, je crains que le recrutement en Quatrième ne suscite des distinctions sociales.

Pour le reste je partage totalement ce qui a été dit sur l'éducation par Joachim Le Floch-Imad.

DANS LA SALLE

Ayant passé toute ma carrière dans l'industrie je suis extrêmement interpellé par le déclin de notre industrie nationale.

Parmi les paramètres qui ont été évoqués pour favoriser l'industrialisation vous avez cité la formation. En même temps, on a pu noter la non-performance du système éducatif français qui est en réalité la non-adéquation entre la formation et les besoins de l'industrie.

Je m'étonne que n'aient pas été évoqués deux pays qui ont une solution :

L'Allemagne a son système de formation par alternance. 60 % d'une classe d'âge part à 16 ans en formation en alternance (une demi-journée en atelier, l'autre en classe théorique), certains dans des écoles qui appartiennent à des grosses PME. Par exemple une grande entreprise de biens d'équipement de la région de Munich qui emploie 2600 personnes a une école intégrée de 250 élèves. Ces gens-là n'appartiennent pas à l'entreprise qui les a formés ils peuvent ensuite aller travailler dans une autre industrie.

Dans le cas de la Suisse, grand pays industriel (horlogerie, machine-outil, biens d'équipement...), c'est 65 % d'une classe d'âge qui part à 16 ans en alternance. Or la Suisse est extrêmement performante.

Enfin, l'innovation vient aussi de la base. L'innovation ne vient pas que des grands centres de recherche mais aussi du niveau de l'atelier. Cette innovation permanente que les Japonais appellent le *kakushin* est directement reliée à la performance des jeunes qui entrent au niveau de l'atelier.

PATRICK ARTUS

Il faut savoir que le système allemand commence à être critiqué en Allemagne même. C'est un système qui marche bien si la structure industrielle est stable. Or l'Allemagne connaît un bouleversement dans sa structure industrielle en particulier avec l'effondrement de l'automobile alors que de nombreux jeunes n'ont été formés qu'aux métiers de l'automobile. Donc pas mal de critiques sur cette irréversibilité de la formation naissent en Allemagne aujourd'hui.

GÉRARD NAUDIN

Le sujet de l'attractivité du territoire n'a pas été abordé. La situation s'est améliorée mais beaucoup d'entreprises étrangères s'installent en France parce qu'elles ont des aides. D'autre part, les difficultés et réticences (sociales, syndicales, conditions, etc.) sont énormes, ce qui fait que, si cela crée de l'emploi, une progression énorme reste à faire à ce sujet.

Concernant la compétitivité, vous avez peu parlé des freins : freins des normes européennes, freins par rapport à un juste équilibre entre l'écologie et l'activité industrielle : jusqu'où peut-on aller ? Quelles des normes écologiques doit-on accepter ?

Ces éléments qui font que la France n'est pas toujours à armes égales par rapport à ses concurrents européens.

JOACHIM LE FLOCH-IMAD

À propos de ce qu'a dit Patrick Artus sur le système éducatif, je ne peux évidemment que le suivre sur l'idée de revaloriser les enseignants sur le plan salarial. Les enseignants ont perdu 25 % de leur pouvoir d'achat en 25 ans et rencontrent, pour beaucoup d'entre eux, des difficultés significatives pour se loger ou même pour acheter de simples fournitures... Si, à l'évidence, un travail doit être fait là-dessus, j'insisterai également sur la nécessité d'une revalorisation intellectuelle et symbolique : c'est la question de la place du savoir dans la société et la manière dont l'institution Éducation nationale considère ceux qui font vivre

l'école au quotidien. De ce point de vue les mécontentements sont très importants.

J'ai toutefois deux désaccords qui portent sur le diagnostic :

Je ne crois pas que l'école française souffre d'un enseignement excessivement vertical mais, au contraire, qu'elle pâtit surtout d'un déficit de République et de l'inflation, dans tous les textes ministériels, du vocable de la « co-construction » qui, après des décennies de sciences de l'éducation demeure archi-dominant, de même que la notion très mal définie et comprise d'autonomie⁴².

Mon autre désaccord porte sur les modèles scandinaves. Si ces pays étaient effectivement à la mode dans nombre de discours éducatifs dans les années 2010, il me semble que nous en sommes largement revenus. Vous avez cité la Finlande et la Suède. Dans le dernier classement PISA, le score global de la Suède chute de 45 points et celui de la Finlande de 64 points : c'est une trajectoire pire que celle de la France, c'est dire...

PATRICK ARTUS

Si vous regardez le détail c'est complètement lié à l'immigration énorme que subit la Finlande.

JOACHIM LE FLOCH-IMAD

Vous pourriez en dire autant de la Suède. Ce sont des pays dont les systèmes éducatifs sont malades comme les nôtres.

La parenthèse que vous faites sur l'immigration renvoie à un problème qu'on n'a pas évoqué à ce stade qui fait que l'état d'un système éducatif reflète l'état plus général de la société, c'est la question du ruissellement des maux de la société dans

⁴² Voir la lecture critique par Souâd Ayada, membre de notre Conseil d'administration, de l'ouvrage de Monique Canto-Sperber *Une école qui peut mieux faire* (Albin Michel, 2022) : « L'autonomie des établissements scolaires, un remède à la crise de notre système éducatif ? » (disponible sur le site de la Fondation).

notre école. C'est pourquoi je suis assez sceptique sur l'idée qui est la vôtre en filigrane selon laquelle imiter les structures d'enseignement de certains pays réglerait les maux de l'école. Un certain nombre de réformes ont déjà conduit à plus d'autonomie en France ces dernières décennies. Par ailleurs la question des inégalités se pose dans les pays qui mettent en œuvre l'autonomie, le chèque-éducation, etc. Et si on regarde en détail les classements de l'OCDE on voit que des pays extrêmement centralisés trustent les principales positions. Cela montre bien que le débat doit porter moins sur la question des structures que sur ce que j'évoquais tout à l'heure : les finalités de l'enseignement, le cadre disciplinaire, le rapport au savoir, la considération qu'on doit au corps enseignant. C'est vraiment là, je pense, qu'il y a une réflexion à creuser.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci.

Nous allons en rester là pour l'instant.

En commençant ce colloque j'avais parlé de l'actualité du débat sur le modèle social français, à l'Assemblée, au Parlement, dans les médias et chez les Français en général, débat dont émergeait l'idée selon laquelle la dépense publique serait le problème essentiel. Tout ce qui a été dit ce soir montre que ce n'est pas le cas. Ne serait-ce que pour cela il fallait faire ce colloque. Je tiens d'ailleurs à rappeler que cette idée (la dépense publique n'est pas le problème central) avait été développée par trois personnages éminents de la République dont deux étaient des amis proches de la Fondation, Jacques Fournier, Louis Gallois et Louis Schweitzer (qui a quitté ce monde il y a quelques jours). Ils avaient publié un article assez retentissant dans *Le Monde*⁴³ où il démontrait que la dépense publique n'était pas le problème principal du modèle social en France. Cela méritait d'être rappelé en conclusion de ce colloque.

Je vous remercie tous, particulièrement les intervenants.

⁴³ « Réduire ou augmenter la dépense publique : ni un tabou ni une panacée », *Le Monde* du 12 avril 2019.

PUBLICATIONS RÉCENTES

CRISE AU MOYEN-ORIENT, QUELS DÉFIS POUR LA FRANCE ?

Séminaire du jeudi 16 octobre 2025

LE NOUVEAU MONDE EST-IL SI NOUVEAU ?

Colloque du mardi 23 septembre 2025

ENJEUX SÉCURITAIRES, UN DÉFI RÉPUBLICAIN

Colloque du mardi 6 mai 2025

QUELLE ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ EN EUROPE ?

Colloque du mercredi 26 mars 2025

L'AVENIR DE LA RELATION FRANCO-AFRICAINE

Séminaire du mardi 25 février 2025

L'AVENIR DE L'EUROPE : QUE PENSER DE LA « COMMUNAUTÉ POLITIQUE EUROPÉENNE » ?

Colloque du mardi 28 janvier 2025

L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE : QUE PENSER DES RAPPORTS NOYER ET DRAGHI ?

Colloque du mercredi 27 novembre 2024

COMMENT LES INSTITUTIONS DE LA VE RÉPUBLIQUE PEUVENT-ELLES ÉVOLUER ?

Colloque du mardi 15 octobre 2024

LAÏCITÉ : DÉFIS INTERNES, DÉFIS EXTERNES

Colloque du mercredi 24 avril 2024

QUELLE POLITIQUE ÉTRANGÈRE POUR LA FRANCE ?

Colloque du jeudi 21 mars 2024

OCCIDENT COLLECTIF, SUD GLOBAL : QU'EST-CE À DIRE ?

Colloque du mardi 20 février 2024

L'AVENIR DE LA RELATION FRANCO-POLONAISE

Colloque du mercredi 24 janvier 2024

QUEL AVENIR POUR L'EUROPE ?

Séminaire du mardi 19 décembre 2023

LA FRANCE FACE AUX MUTATIONS DU TRAVAIL

Colloque du mercredi 8 novembre 2023

LA JEUNESSE FRANÇAISE FACE AUX GRANDS DÉFIS DE LA NATION

Colloque du mardi 26 septembre 2023

LA FRANCE ET SES ÉLITES

Colloque du mardi 20 juin 2023

EUROPE, ÉTAT DE DROIT ET SOUVERAINETÉ NATIONALE

Séminaire du lundi 15 mai 2023

L'AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE FRANÇAISE

Séminaire du mercredi 29 mars 2023

OÙ VA L'ITALIE ?

Séminaire du mardi 21 mars 2023

QUEL AVENIR POUR LA DÉFENSE FRANÇAISE ?

Colloque du lundi 13 mars 2023

LE DÉFI DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE

Colloque du mardi 13 janvier 2023

LA RÉPUBLIQUE ET SES RÉGIONS

Colloque du mardi 6 décembre 2022

L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Colloque du mardi 15 novembre 2022

**TABLE RONDE AUTOUR DES IDÉES DE FRANCIS FUKUYAMA ET DE
SAMUEL HUNTINGTON**

Séminaire du mardi 25 octobre 2022

LA GUERRE D'UKRAINE ET L'ORDRE DU MONDE

Colloque du mardi 27 septembre 2022

LA RÉPUBLIQUE FACE À LA DÉCONSTRUCTION

Colloque du mardi 8 mars 2022

**FRANCE-ALLEMAGNE : CONVERGENCES ET DIVERGENCES DES
INTÉRÊTS FONDAMENTAUX À LONG TERME**

Colloque du mardi 15 février 2022

LA DETTE

Séminaire du jeudi 20 janvier 2022

**LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA FRANCE DANS LES DEUX
DERNIÈRES DÉCENNIES : BILAN ET PERSPECTIVES**

Colloque du mardi 7 décembre 2021

ÉCOLOGIE ET PROGRÈS

Colloque du mercredi 24 novembre 2021

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU POUR DEMAIN

Colloque du jeudi 21 octobre 2021

QUELLES INSTITUTIONS POUR DEMAIN ?

Colloque du mercredi 22 septembre 2021

**LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES, UN ENJEU MAJEUR
POUR LE XXI^e SIÈCLE**

Colloque du mercredi 19 mai 2021

NOTES, ÉTUDES ET ENTRETIENS :

Parues récemment :

- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, intervention au colloque « **120 ans de laïcité, 120 ans de liberté** », organisé au Sénat par le GODF, l'ADLPF, le CLR, la FDDEN et l'UFAL, le 24 février 2025.
- **Anne-Marie Le Pourhiet**, professeur émérite de droit public à l'Université de Rennes, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, intervention prononcée au colloque « **Actualité de l'œuvre du général de Gaulle** » organisé par l'Académie royale de Belgique le 17 octobre 2025.
- **Oscar Bockel et Tristan Claret-Trentelivres**, hauts fonctionnaires et anciens auditeurs du premier cycle de l'Institut républicain du service public (IRSP), « **Pour un renouveau démographique : la stratégie du troisième enfant** », novembre 2025.
- **Jean-Éric Schoettl**, secrétaire général du Conseil constitutionnel de 1997 à 2007, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Le référendum, réalité ou mirage de la V^e République ?** », mai 2025.
- **Arnaud Montebourg**, ancien ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, « **Europe et souveraineté nationale : où en est-on, que faudrait-il faire ?** », note accompagnée de commentaires de Marie-Françoise Bechtel et de Jean-Éric Schoettl, avril 2024.
- **Alain Billecoq**, philosophe, ancien inspecteur de philosophie et professeur agrégé en classes terminales et préparatoires, auteur de nombreux ouvrages sur Spinoza, « **Laïcité et tolérance : en finir avec une équivoque** », janvier 2024.
- **Philippe Guittet**, ancien secrétaire général de SNPDEN-UNSA (2002-2009), « **Ré-instituer l'école de la République** », revue *Direction*, n°285, juillet 2023.
- Conversation entre **Marie-Françoise Bechtel et Stéphane Rozès**, à partir de son dernier ouvrage *Chaos. Essai sur l'imaginaire des peuples* (Le Cerf, 2022), « **Réparer les imaginaires nationaux** », mai 2023.
- **Jean-Éric Schoettl**, « **La souveraineté nationale à l'épreuve de la notion européenne d'État de droit** », version actualisée publiée en février 2022.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **L'homme démantelé – comment le numérique consume nos existences** », note de lecture de l'ouvrage de Baptiste Detombe *L'homme démantelé : Comment le numérique consume nos existences* (Artège, 2025), par Joachim Le Floch-Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La Grande Rupture : 1989-2024** », note de lecture de l'ouvrage de Georges-Henri Soutou *La Grande Rupture : 1989-2024* (Tallandier, 2024), par Alice Le Coustumer.
- « **La splendide promesse – Mon itinéraire républicain** », note de lecture de l'ouvrage de Danièle Sallenave, *La splendide promesse – Mon itinéraire républicain* (Gallimard, 2025), par Souâd Ayada, philosophe, correspondante de l'Académie des sciences morales et politiques, membre du conseil d'administration de la Fondation Res Publica.
- « **Marcel Gauchet, défricheur et semeur** », note de lecture de l'ouvrage de Marcel Gauchet, *Le nœud démocratique : Aux origines de la crise néolibérale* (Gallimard, 2024), par Marie-Françoise Bechtel, présidente de la Fondation Res Publica.
- « **France, une diplomatie déboussolée** », note de lecture de l'ouvrage de Jean de Gliniasty, *France, une diplomatie déboussolée* (L'inventaire, 2024), par Marie-Françoise Bechtel.
- « **La tentation de Mars : Guerre et Paix au XXI^e siècle** », note de lecture de l'ouvrage de Ghassan Salamé, *La tentation de Mars : Guerre et Paix au XXI^e siècle* (Fayard, 2024), par Thomas Brignol.
- « **La Corse, une autonomie en question** », note de lecture de l'ouvrage de Michel Vergé-Franceschi, *La Corse, une autonomie en question* (Passés composés, 2024), par Thomas Brignol.
- « **La défaite de l'Occident** », note de lecture de l'ouvrage d'Emmanuel Todd, *La défaite de l'Occident* (Gallimard, 2024) par Jean-Yves Autexier, vice-président de la Fondation Res Publica.
- « **De Gaulle, une vie : l'homme de personne, 1890-1944** », note de lecture de l'ouvrage de Jean-Luc Barré, *De Gaulle, une vie : l'homme de personne, 1890-1944* (Grasset, 2023), par Joachim Le Floch-Imad.

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable (pour un don de 1000 euros, vous pouvez par exemple déduire 660 euros de votre IR)

Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : la loi permet **la déduction de l'impôt sur la fortune immobilière de 75 % du montant de vos dons** dans la limite de 50 000 euros (pour un don de 1 000 euros, vous pouvez déduire 750 euros de votre IFI)

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com.

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

fondationrespublica@gmail.com

Achevé
d'imprimer
en février 2026